

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2128 - 15 mai 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Élections européennes

Des listes Lutte Ouvrière

**pour dénoncer
la dictature
des financiers**

**30, 31 mai,
1er juin**

La fête



p. 8 et 9

Sommaire

Leur société

p. 4

■

Universités : après trois mois de contestation

■

Allègre : le retour ?

■

Le Vatican, arbitre universitaire

p. 5

■

L'acharnement contre Julien Coupat

■

Délation à TF1

■

À propos des films sur Salengro et Bérégovoy

p. 6

■

La loi Hadopi défend d'abord les gros

■

Plan de relance et grands travaux

p. 7

■

Prisons : la fin du mouvement des surveillants

■

Les centres de rétention administrative

p. 16

■

Guadeloupe : la manifestation du 7 mai

■

Anciens combattants étrangers : rien ne change

■

France Télécom : le parcours du nouveau PDG

La fête de Lutte Ouvrière

p. 8-9

■

Tout sur la Fête

Dans les entreprises

p. 10

■

Les hôpitaux et la réforme Bachelot

■

La prévention des TMS au travail

■

L'hémorragie d'emplois publics continue

p. 11

■

Continental – Clairoix (Oise)

■

Faurecia – Auchel (Pas-de-Calais)

■

Lear – Lagny-le-Sec (Oise)

p. 12

■

La Poste :
- un président déjà privatisé
- à Orléans
- à Beauvais

p. 13

■

Caterpillar – Grenoble-Échirolles

■

SNR – Agglomération d'Annecy

■

Carreman – Castres

Dans le monde

p. 14

■

Afghanistan - Pakistan : la guerre s'intensifie

■

Sri Lanka : le massacre continue

p. 15

■

Le voyage de Benoît XVI

■

Les biens des dictateurs africains

■

Burkina Faso : mécontentement général

• Élections européennes

Meeting avec les candidats de Lutte Ouvrière

Nathalie Arthaud

Porte-parole de Lutte Ouvrière

BOURGES

Vendredi 15 mai à 20 h 30
avec **Farida MEGDOUD, Éric BELLET et Régis ROBIN**
Moulin de la Voiselle
Boulevard Chanzy

FOURMIES

Vendredi 15 mai à 18 h
avec **Éric PECQUEUR**
Salle des Associations
à côté de la Mairie

NEVERS

Samedi 16 mai à 16 h 30
avec **Geneviève LEMOINE**
Bourse du Travail

ROUEN

Samedi 16 mai à 18 h
avec **Pascal LE MANACH et Gisèle LAPEYRE**
Halle aux Toiles

ORLÉANS

Samedi 16 mai à 15 h
avec **Farida MEGDOUD et Patrick LAMIABLE**
Salle des Chats-Ferrés
3 bis, rue des Chats-Ferrés

MANTES-LA-JOLIE

Samedi 16 mai à 17 h 30
avec **Thierry GONNOT et Laurence VIGUIÉ**
Local Commun Résidentiel - 64, rue Maurice-Braunstein à Gassicourt

PARIS

avec **Nathalie ARTHAUD et Jean-Pierre MERCIER**

Jeudi 14 mai à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
Paris 5^e
Métro : Maubert-Mutualité

SAINT-ÉTIENNE

Mardi 19 mai à 18 h 30
avec **André MOULIN**
Centre Ernest-Bonnaive
20, rue Benoît-Malon
(vers la place Jacquard)

CLERMONT-FERRAND

Mercredi 20 mai à 18 h
avec **Marie SAVRE**
Salle Abbé-Prévost,
derrière la poste de la Glacière

VALENCE

Mercredi 20 mai à 19 h 30
avec **Chantal GOMEZ**
Maison des Sociétés - Salle N° 24
rue Saint-Jean

SAINT-QUENTIN

Vendredi 22 mai à 18 h
avec **Anne ZANDITÉNAS**
Salle Matisse
rue Théophile Gauthier

METZ

Samedi 23 mai à 16 h
avec **Mario RINALDI**
Salle polyvalente de la mairie de Queuleu
1, rue du Roi-Albert (Metz-Queuleu)

STRASBOURG

Dimanche 17 mai à 16 h
avec **Nathalie ARTHAUD et Claire ROCHER**
Palais des Congrès - Place de Bordeaux

LYON

Mercredi 27 mai à 20 h
avec **Nathalie ARTHAUD et François ROCHE**
Mairie du 6^e arrondissement - Salle Victor-Hugo

TOURS

Mercredi 3 juin à 20 h 30
avec **Nathalie ARTHAUD et Marie SAVRE**
Centre de vie du Sanitas - 10, place Neuve

MULHOUSE

Mardi 26 mai à 20 h
avec **Julien WOSTYN**
Salle Sainte-Geneviève
17, rue du Printemps

LIMOGES

Mardi 26 mai à 20 h 30
avec **Marie SAVRE et Claudine ROUSSIE**
Salle Blanqui n° 3 (derrière la Mairie) 33, rue Bossuet
Métro : Masséna

LAON

Mercredi 27 mai à 18 h 30
avec **Anne Zanditénas**
Maison des Associations
Rue du Bourg (sur le plateau)

SAINT-BRIEUC

Mercredi 27 mai à 20 h 30
avec **Valérie HAMON**
Salle du Petit Théâtre
Maison du Temps libre
6 bis, rue du Maréchal-Foch

BORDEAUX

Mercredi 3 juin à 20 h 30
avec **Sandra TORREMOCHA, et Guillaume PERCHET**
Etablissement municipal du Grand Parc - Place de l'Europe

LA ROCHELLE

Jeudi 4 juin à 20 h
avec **Valérie HAMON et Antoine COLIN**
Salle Amos-Barbot
37, rue du Collège

BOURG-EN-BRESSE

Jeudi 4 juin à 19 h 30
avec **Vincent GOUTAGNY et Éric LAHY**
Maison des Syndicats
Champ de foire (Allée des Brot-teaux)

CAEN

Jeudi 4 juin à 18 h 45
avec **Pierre CASEVITZ**
Groupe scolaire Henri-Brunet
Avenue du 6-juin
Tramway : Quai de Juillet

CHAMBÉRY

Mercredi 4 juin à 18 h 30
Salle Brillat-Savarin - Le Forum

GRENOBLE

Vendredi 5 juin à 20 h
avec **Chantal GOMEZ et Rémi ADAM**
Salle Millet - Rue Millet

TROYES

Vendredi 5 juin à 18 h
avec **Pierre BISSEY**
Amphithéâtre du Petit Louvre
(entre la préfecture et la cathédrale)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

LO audio (version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

2 • Lutte Ouvrière n° 2128 • 15 mai 2009



• **Européennes**

Faire un geste politique clair pour dénoncer la dictature des financiers

Alors que se multiplient les attaques du patronat et du gouvernement contre les salariés, alors qu'il ne se passe pas une semaine sans l'annonce d'une nouvelle vague de licenciements, alors que se multiplient, notamment parmi les sous-traitants de l'automobile, les cas où les patrons font appel aux CRS ou aux gendarmes pour évacuer des usines où les travailleurs essaient de se défendre, le début de la campagne des élections européennes du 7 juin apparaît déconnecté des préoccupations des classes populaires. Et il l'est dans une large mesure.

Comment prétendre discuter de la « construction européenne », alors que le patronat est en train de démolir les conditions d'existence de milliers de familles ouvrières ? Devant les licenciements massifs et les fermetures d'usines, les salariés ont toutes les raisons de se sentir, tous, menacés. D'autant plus que nombre d'entreprises qui ne réduisent pas, ou pas encore, leurs effectifs imposent, par le biais du chômage partiel, une réduction plus ou moins brutale des salaires.

Les patrons ne se contentent pas de prélever sur les travailleurs de quoi compenser la diminution de leurs ventes sur les marchés. Ils anticipent l'aggravation de la crise et en tirent prétexte pour supprimer encore plus d'emplois et pour surexploiter ceux qui restent.

L'ensemble du patronat, appuyé par le gouvernement, vise à préserver les bénéfices de la grande bourgeoisie en écrasant les conditions d'existence des salariés.

Les deux principaux partis qui sont en rivalité pour les prochaines élections européennes, le parti de Sarkozy, l'UMP, et le Parti Socialiste, dans l'opposition, prétendent avec des mots différents que l'Europe nous préserve de la crise. C'est un mensonge grossier.

Le chômage s'accroît partout en Europe. Sur les quelque deux cents millions de salariés dans l'Union européenne, vingt millions sont déjà au chômage. C'est la moitié de toute la population active d'un pays comme la France. Un salarié sur dix, même d'après les chiffres officiels, ce qui signifie nettement plus en réalité !

C'est dire que, partout en Europe, la classe ouvrière est étranglée. C'est dire que, partout, la bourgeoisie lui mène une guerre féroce.

En accuser l'Europe ou Bruxelles est cependant un autre mensonge. Toutes les décisions importantes prises à Bruxelles le sont à l'unanimité des gouvernements, c'est-à-dire notamment avec l'accord du gouvernement français. En outre, à l'échelle du pays comme à l'échelle européenne, derrière les gouvernements, ceux qui ont le véritable pouvoir de décision ce sont les groupes capitalistes qui dominent l'économie. Aussi les travailleurs n'ont-ils rien à attendre du résultat de ces élections.

Lutte Ouvrière présente néanmoins des listes, car ces élections offrent l'occasion de s'exprimer politiquement. Les listes Lutte Ouvrière se situent sur le terrain de l'opposition radicale à la politique de tous les partis qui agissent en fonction de la gestion capitaliste de la société.

Voter pour les listes Lutte Ouvrière signifiera un geste politique clair pour dénoncer le capitalisme, un ordre social injuste et porteur de catastrophes pour la société. Ce sera une protestation aussi contre le fait que, pour sauver les profits et la fortune des banquiers, des grands actionnaires, les gouvernements sacrifient les classes populaires.

Ce vote signifiera que les travailleurs en ont assez et qu'ils sont conscients que les classes populaires doivent se défendre face au grand patronat et au gouvernement.

Ce vote signifiera également le rejet de toute politique qui essaie de dresser les uns contre les autres les travailleurs, d'un pays à l'autre ou à l'intérieur d'un même pays. Car les travailleurs ont tous les mêmes intérêts fondamentaux face au grand patronat.

Le bulletin de vote ne permet pas plus dans les élections européennes que dans toutes les autres de changer la réalité des choses, mais il permet d'exprimer son opinion.

Alors, ne laissons pas la parole aux seuls représentants des différentes nuances politiques de la bourgeoisie, saisissons l'occasion d'exprimer la colère des classes populaires contre la dictature des financiers.

Arlette LAGUILLER

• **Actionnaires plus riches, travailleurs plus pauvres**

Une tendance à inverser

Suite à la manifestation du 29 janvier, qui avait montré le profond mécontentement exprimé par la population, Sarkozy avait voulu remettre au goût du jour la vieille rengaine d'un prétendu partage des profits, en présentant une règle de trois à sa façon : un tiers pour les actionnaires, un tiers pour l'investissement, un tiers pour les salariés ! Et comme il est d'usage, il avait commandité des rapports destinés à préparer les discussions sur cette question.

Selon les conclusions de l'un d'eux, le partage des profits est en fait « marqué par la hausse des dividendes ». Quant à un autre rapport, présenté lui par l'Insee, il conclut que la part des dividendes dans le résultat des entreprises a plus que doublé de 1993 à 2007, passant de 7 à 16 %.

Ce n'est pas seulement les dividendes qui ont fait un bond, mais également la part des plus hautes rémunérations, celle des PDG et des cadres supérieurs. Alors que l'ensemble de la masse salariale a stagné voire régressé depuis la moitié des années 1980 (toujours aux dires

de ces rapports), le nombre de ceux qui touchent plus de 10 000 euros par mois aurait nettement augmenté. C'est ce que les rédacteurs de l'Insee appellent « une forte accélération ces dix dernières années des très hauts salaires ». La palme revient aux hauts cadres du secteur bancaire qui, pour la seule année 2007, ont en moyenne bénéficié d'une augmentation de 7 %.

Tout cela n'est évidemment pas une découverte, et bien naïfs étaient ceux qui pouvaient se laisser prendre aux propos de Sarkozy qui disait vouloir « refonder notre modèle écono-

mique et social sur une éthique du travail et d'un partage des richesses produites plus juste et plus efficace ». La réalité dictée par le patronat est évidemment tout autre. Elle est contenue dans ces quelques mots de la dirigeante du Medef : « Seul l'actionnaire peut décider du montant des dividendes. C'est son droit, qui est attaché au droit de propriété. »

Derrière les marionnettes qui s'agitent sur le devant de la scène, il y a le vrai pouvoir ; il y a ceux qui tirent les ficelles pour mieux serrer les cordons de leurs bourses.

Michel ROCCO

Nathalie Arthaud
dans les médias

Mercredi 20 mai
à 19 h 15
sur France 3 -
Ile-de-France

Samedi 23 mai
à 11 h 30
sur France3 -
Rhône-Alpes

Lundi 25 mai
à 8 h 30
sur I-télé

• Transfuge

Retour d'Allègre au ministère ? Ça le chatouille, ou ça le gratouille ?

Après avoir été sous Jospin un socialiste bien réactionnaire au ministère de l'Éducation nationale, Claude Allègre est en train de laisser tomber le PS. Il est qualifié de « sarkozyste de gauche » par le *Journal du Dimanche* à qui il a fait ses confidences. Comme un remaniement ministériel semble se préparer, il goûterait bien à la soupe de l'UMP. Il en frétille déjà, d'autant plus que Sarkozy fait volontiers son éloge.

On se souvient comment Allègre avait fait descendre dans la rue l'enseignement secondaire et comment c'est le secondaire qui en fin de compte avait eu sa peau de ministre.

Mais voilà, si Allègre revient au ministère, il n'ambitionne pas l'Éducation nationale, « *un poste difficile, peut-être le plus dur* », selon lui. Non, il se verrait bien à un ministère du Commerce international et de l'industrie : « *C'est le genre de chose qui m'intéresse et qui intéresse le président de la République* », a-t-il dit.

Quand on s'est voulu le « dégraisseur de mammoth » de l'enseignement, on peut toujours rêver d'exercer ses talents ailleurs.

Vincent GELAS

• Universités

Bal des hypocrites contre la mobilisation

À entendre Darcos, Pécresse, Fillon ou l'UMP, les universités seraient paralysées par une minorité d'enseignants arc-boutés sur leurs privilèges, soutenus par « quelques dizaines » d'étudiants « bloqueurs », tous noyautés par l'extrême gauche ! Ce serait beaucoup prêter à celle-ci : en particulier chez les enseignants, ce mouvement a été, notamment à ses débuts, très largement majoritaire, y compris avec l'appui de tous les syndicats, y compris un classé à droite, des « sociétés savantes », en général peu promptes à la contestation (la Société mathématique de

France, etc.), des présidents d'université, etc. Et même ceux qui ont repris les cours ces dernières semaines, souvent dans l'amertume, considèrent que leur mouvement était parfaitement légitime et que le gouvernement les a traités avec mépris.

Ces derniers jours, Fillon, Darcos, Pécresse et quelques autres y sont allés de leur couplet hypocrite sur les étudiants « de milieu modeste », dont les études seraient sacrifiées par les grévistes. L'État français est, parmi les pays riches, un de ceux qui consacrent le moins d'argent à ses étudiants, en particulier à ceux qui vont à l'uni-



Les étudiants de l'université de Caen votent la poursuite du mouvement.

AFP

versité. Cela implique des cours avec de nombreux élèves, qui se traduisent par de forts taux d'échec au cours des trois premières années d'études. Ces taux d'échec sont aggravés par l'obligation faite à de nombreux étudiants de travailler, en raison du faible nombre et du montant peu élevé des bourses. Enfin le comble de l'hypocrisie est atteint quand on sait que le gouvernement envisage d'augmenter drastiquement les droits d'inscription, ce qui pénalisera

en particulier les étudiants issus de milieu modeste.

L'approche de la fin de l'année universitaire et la question des examens compliquent bien sûr la tâche des grévistes – le gouvernement mise d'ailleurs là-dessus. Mais le fait même que la mobilisation se poursuive malgré ces échéances témoigne encore du très large rejet dont sa politique fait l'objet.

Michel BONDELET

Après trois mois de contestation, ce que gouvernement a cédé, et ce qui est maintenu

Plusieurs revendications sont au cœur de la contestation qui dure depuis trois mois dans les universités.

En premier lieu, la réforme du recrutement et de la formation des enseignants des écoles, des collèges et des lycées. Jusqu'ici, ces enseignants étaient recrutés après la licence (bac + 3) suivie d'une année de préparation au concours (Capes ou concours de recrutement des professeurs des écoles). Après celle-ci, donc à bac + 4, ils devenaient fonctionnaires stagiaires, en formation rémunérée (1 300 euros / mois). La réforme supprime l'année de formation rémunérée et la remplace par une année d'études à l'université

qui, elle, ne le sera pas ! La durée totale des études (cinq années) ne sera pas modifiée, mais ce n'est qu'à bac + 5 que les enseignants deviendront fonctionnaires rémunérés.

Sous la pression, le gouvernement a cependant concédé des allocations de 200 euros par mois pour les candidats aux concours, qui ne remplacent évidemment pas les 1 300 euros. Et sur le fond, cette réforme est maintenue.

Une autre des réformes contestées est celle du statut des enseignants-chercheurs : elle permet, sans hausse de salaire, d'augmenter la charge d'enseignement d'une partie des universitaires. Sous la pression, le gouvernement a concédé que cette hausse ne pourrait se faire

qu'au volontariat, et il a limité le rôle – très contesté – accordé par la réforme aux présidents d'université dans la carrière des enseignants. Mais sur le fond, la réforme a été maintenue et adoptée.

Il n'y a que sur les suppressions de postes que le gouvernement a en partie cédé : il prévoyait 1 000 suppressions de postes par an dans les universités en 2009, 2010 et 2011. Sous la pression, il a annulé les suppressions de postes d'enseignants-chercheurs pour 2010 et 2011. Mais il maintient les suppressions de postes des personnels administratifs et techniques, en particulier des plus précaires.

D'autres réformes, comme celle du statut des doctorants

(les étudiants préparant un doctorat) ou le démantèlement programmé des grands organismes de recherche (CNRS, Inserm, INRA...), sont également contestées. De façon générale, les universités se mobilisent depuis trois mois contre toute la logique des réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche engagées depuis la loi sur l'autonomie des universités adoptée à l'été 2007 : le remplacement d'un service public d'enseignement supérieur, certes imparfait, mais moins inégalitaire que d'autres, par la mise en concurrence des établissements, la sélection des étudiants et la hausse des droits d'inscription.

M. B.

• Le Vatican, autorité universitaire ?

Trois Pater et deux Ave, bravo, vous êtes diplômé !

Le décret d'application d'un accord conclu entre le Vatican et Kouchner, le ministre des Affaires étrangères, vient d'être publié.

Il autorise le Vatican à valider les diplômes pour les matières enseignées dans les cinq universités catholiques de France, y compris pour les matières dites « profanes », telles l'économie ou les mathématiques, qui n'ont

rien à voir avec un quelconque enseignement religieux. Jusqu'à présent, seul l'enseignement public était en charge des examens et pouvait valider des diplômes.

Le prétexte à la signature de cet accord relève de l'hypocrisie à l'état pur. Le gouvernement français, en la personne de Kouchner, a pris prétexte du « processus de Bologne », signé par 46 pays, qui prévoit une équivalence entre les diplômes universitaires délivrés par chaque pays, ce qui permet à

un étudiant de poursuivre ses études universitaires dans n'importe lequel de ces États. Or le Vatican, ce minuscule territoire enclavé dans la ville de Rome, n'est-il pas un État comme un autre ? Partant de ce postulat, le gouvernement français en déduit qu'il peut lui aussi être habilité à décerner des diplômes, y compris dans des universités situées à l'étranger, pour peu qu'elles soient catholiques.

Que Sarkozy et ses ministres (à commencer par des ex-socia-

listes) n'aient rien à refuser aux bigots réactionnaires, cela n'est pas surprenant. Mais cela ne s'arrête pas à une simple complaisance vis-à-vis du Vatican, et plus généralement des établissements d'enseignement privé qui, il est vrai, sont en grande majorité catholiques. C'est en fait le contrôle exclusif de l'État sur la qualité des diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur que cet accord remet en cause. Il entrouvre une porte qui pourrait s'élargir à tous les établissements

privés universitaires et, à ce titre, il doit être combattu. Autoriser les universités privées, c'est-à-dire payantes, à délivrer des diplômes augmenterait encore la ségrégation entre les enfants des classes défavorisées et ceux des couches aisées, qui auraient les moyens de fréquenter ces universités et d'y obtenir à bon compte des diplômes reconnus qui plus est dans toute l'Europe.

M.L.

• Julien Coupat et les « Neuf de Tarnac »

Acharnement et arbitraire

Julien Coupat vient de voir sa quatrième demande de remise en liberté rejetée par la Chambre de l'instruction de Paris.

Accusé, avec un groupe de jeunes de Tarnac en Corrèze, d'avoir saboté des caténaires de lignes TGV, il est incarcéré depuis novembre 2008. Il a toujours nié les faits ; un groupe anonyme de militants anti-nucléaires allemands a revendiqué ces actions. Mais la police et la justice s'obstinent à le présenter comme le chef « d'une association de malfaiteurs », coupable « de destruction en réunion (...) en relation avec une entreprise terroriste. »

Dans ce contexte, l'arrestation musclée d'une photographie, membre d'un comité de soutien aux « Neuf de Tarnac » qui a eu lieu le 28 avril, confirme cet acharnement.

Tessa Polak a en effet été arrêtée dans le style des mauvais feuillets télévisés : voiture qui pile, hommes armés qui lui braquent un pistolet sur la tempe, au point qu'elle a cru d'abord à une agression pour lui voler sa voiture. Menottée, elle a dû suivre les policiers chez elle pour une perquisition, puis subir huit à dix interrogatoires. À part le reproche d'avoir prêté sa voiture, il y a six mois, à trois des personnes mises en examen, les policiers de la sous-direction de l'antiterrorisme (SDAT) ont



Quand la police a investi Tarnac au début de l'affaire.

retenu, comme une prise de choix, 400 exemplaires du livre *L'insurrection qui vient* trouvés dans son coffre.

Ce n'est qu'un épisode de plus du délire sécuritaire et de l'acharnement policier et judiciaire qui caractérisent cette affaire où l'intimidation tient lieu d'instruction.

Au fil des temps, le dossier semble de plus en plus fabriqué et alimenté de « coups » médiatiques et, faute de preuves concrètes, de récupération de n'importe quel élément qui puisse les remplacer aux yeux de

l'instruction.

Les jeunes de Tarnac sont sous surveillance. Les comités de soutien aussi. L'éditeur de *L'insurrection qui vient*, Éric Hazan, a été convoqué pour s'expliquer sur un ouvrage, signé d'un « Comité invisible », paru en 2007, et vendu à plusieurs milliers d'exemplaires bien avant l'affaire de Tarnac. Ce livre prône l'insurrection et le renversement de la société par différents moyens, dont le sabotage avec une allusion au fait de « rendre inutilisable une ligne de TGV, un réseau électrique ».

Une fine analyse policière a donc conduit les autorités, convaincues de la culpabilité de Julien Coupat, à lui attribuer la paternité de cet ouvrage. Ce qui, de toute façon, ne serait pas un crime, le délit d'opinion n'existant pas encore ! Mais l'accusation fait flèche de tout bois.

En réalité, la ministre de l'Intérieur avait dès le départ claironné qu'on avait trouvé des coupables « terroristes » ; il faut qu'ils existent ! Ce quatrième refus de mise en liberté de Julien Coupat vient le confirmer.

Sylvie MARÉCHAL

• À propos des films sur Salengro et Bérégovoy

Des ministres socialistes sensibles, mais à quoi ?

Un film, passé vendredi 1^{er} mai à la télévision, a retracé les dernières années de Pierre Bérégovoy et son suicide, le 1^{er} mai 1993. On y voyait à quel point les ministres socialistes de Mitterrand, non contents de gérer loyalement les affaires de la bourgeoisie comme c'est leur habitude, servaient aussi, bon gré mal gré, les intérêts particuliers d'un certain nombre d'amis du président. En retour ils se voyaient offrir fêtes, vacances, services et argent sonnante et trébuchant.

Le film montre un Bérégovoy étranger à ce milieu corrompu et qui ne cède qu'avec réticence à la tentation. Mais il y cède quand même et accepte un prêt sans intérêt et sans remboursement, en récompense d'un service rendu. Une affaire sans conséquence pour bien d'autres, mais qui survient au

mauvais moment pour lui.

Bérégovoy, comme ministre des Finances, de 1988 à 1992, puis comme Premier ministre, de 1992 à 1993, avait mené une politique favorable au grand patronat. On parlait à l'époque de « réconcilier le socialisme avec la Bourse ». Cette politique s'était traduite par une explosion du chômage et le discrédit du gouvernement, le Parti Socialiste perdant des millions de voix et les élections législatives de 1993. Bérégovoy fut alors un bouc émissaire pour ses amis politiques et jugé responsable de cette défaite électorale.

Quant à ses adversaires de droite, ils l'accusèrent d'avoir personnellement conduit le pays au bord de la faillite. L'affaire du prêt, ainsi que quelques autres du même genre, furent utilisées comme prétexte pour orchestrer une véritable campagne contre lui. Le 1^{er} mai 1993, Bérégovoy,

que le film montre désespéré et à bout de forces, se tira une balle dans la tête.

Bérégovoy, comme Salengro, un ministre socialiste qui s'était lui aussi suicidé en novembre 1936 à la suite d'une campagne contre lui, et dont la télévision a aussi retracé récemment la fin, ne manquaient pourtant pas de volonté quand il s'agissait de faire face aux travailleurs. On voit dans le film comment Bérégovoy tape du poing sur la table et envoie les blindés contre les routiers, comment il applique sans rechigner une politique qui fait des centaines de milliers de chômeurs. Salengro fit partie du gouvernement de Léon Blum qui, en juin 1936, sauva la mise de la bourgeoisie en canalisant puis en arrêtant la grève générale. En revanche, visiblement, ni l'un ni l'autre n'ont supporté les campagnes de calomnies de la droite. Si être considéré

comme des traîtres par des ouvriers qui avaient voté pour eux ne les ébranlait pas, se faire traiter l'un de déserteur, l'autre de prévaricateur par la presse de droite les a désespérés.

Dans l'histoire, la calomnie et l'injure politiques n'ont pas été réservées à ces deux ministres socialistes. Ainsi Lénine fut traité d'agent des Allemands par le gouvernement et tous les bien-pensants russes en juillet 1917, Rosa Luxembourg qualifiée de « Rosa la sanglante » et de femme à abattre en 1918, Trotsky accusé de tous les crimes par les staliens. Cela ne les ébranla pas.

Un Salengro ou un Bérégovoy en revanche se sont sentis atteints d'abord et surtout par les injures de la droite et des possédants. Et cela, malgré toute la détresse exprimée par leur geste, juge aussi ce qu'ils étaient politiquement.

Paul GALOIS

• Un cadre de TF1 licencié

Petite histoire d'une délation

Le responsable du pôle web de TF1 avait envoyé un mail à la députée UMP de sa circonscription, dans lequel il se déclarait opposé au projet de loi Hadopi sur le téléchargement de films et de disques sur internet. Par on ne sait quelles voies mystérieuses, le texte de cet e-mail est arrivé chez le chef de cabinet de la ministre de la Culture, Christine Albanel, et a fini par atterrir à la direction de TF1. Celle-ci a alors licencié son employé, sous prétexte qu'une telle prise de position constitue « un acte d'opposition à la stratégie du groupe ». Chez Bouygues, propriétaire de TF1 et par ailleurs grand ami de Sarkozy, cette critique du gouvernement, même privée, est donc un motif de licenciement car contraire à la « stratégie » de TF1 !

Les courriers envoyés par mail sont pourtant un courrier privé, assimilable à une lettre cachetée, qui ne devrait pouvoir être consulté que dans le cadre d'un délit et après mandat d'un juge d'instruction. Mais ni Bouygues ni le ministère de la Culture ne s'embarrassent de ces subtilités que sont les droits démocratiques, dont celui qui garantit en principe le respect de la vie privée...

Dans un premier temps, Christine Albanel a démenti qu'il y ait des vases communicants entre ses services et une entreprise privée, affirmant qu'il s'agissait de « décisions internes à la société TF1 » et, qu'à sa connaissance, rien n'avait été transmis. Elle a ensuite retourné le fer contre son directeur de cabinet qui, à l'en croire, aurait agi à l'insu de son plein gré ! Et pour accréditer que le seul fautif serait son subordonné qui aurait pris une telle initiative sans l'en avertir, elle l'a sanctionné d'un mois de mise à pied. Jérôme Bourreau-Guggenheim, le cadre de TF1 qui a osé donner en privé une opinion déplaisant au gouvernement et à sa hiérarchie est, lui, toujours licencié.

Marianne LAMIRAL

• Plan de relance et grands travaux

Devedjian se moque de l'environnement

Au nom de la relance de l'économie, pour laquelle il a été nommé ministre, Devedjian vient d'annoncer sa volonté de relever de 1,9 à 4 millions d'euros le seuil à partir duquel un projet d'infrastructure doit obligatoirement être soumis à l'avis du public.

Depuis la loi du 12 juillet 1983, dite loi Bouchardeau, tous les projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement doivent, avant d'être approuvés, être précédés d'une enquête, au cours de laquelle les habitants et les élus concernés peuvent consulter le dossier. Sur les 17 000 enquêtes d'utilité publique réalisées chaque année, environ 14 000 découlent de cette loi. Même si ces enquêtes conduisent rarement au blocage du projet, Devedjian voudrait en réduire le nombre, pour permettre aux Bouygues, Vinci et autres bétonneurs d'agir plus librement, lorsqu'ils ont obtenu le marché pour le doublement d'une route, la construction d'une décharge ou un projet immobilier de plusieurs milliers de mètres carrés.

S'il suit Devedjian, ce ne serait pas la première fois que le gouvernement reviendrait sur la législation concernant l'environnement. Ainsi trois projets autoroutiers, qui avaient été gelés après le Grenelle de l'environnement, ont été débloqués dans le cadre du plan de relance. De même le régime applicable à certaines installations dangereuses vient d'être grandement simplifié, au prix d'une régression importante des garanties pour l'environnement.

Cette politique ne relance pas l'économie, mais elle permet aux grands groupes du bâtiment et des travaux publics de se débarrasser un peu plus des procédures qui jusque-là protégeaient, même si c'était faiblement, la population et son cadre de vie.

Roger MEYNIER

• Loi sur le téléchargement « illégal »

Artistes, marchands et internet

Le 12 mai, après quelques péripéties politiciennes, la loi Création et Internet a donc été votée par l'Assemblée. Elle interdit de « pirater » des œuvres sur Internet, c'est-à-dire de télécharger gratuitement des fichiers de musique ou de films qui, non encore dans le domaine public, sont des propriétés privées. Les contrevenants, débusqués par Hadopi (la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet), pourront voir leur connexion à Internet interrompue.

On s'aperçoit au passage qu'Internet, censé être un espace de liberté, est en fait sous le contrôle de ceux qui ont les plus gros ordinateurs : les grandes firmes et les États, pour ne pas dire les polices, capables de savoir à tout moment qui charge quoi et d'interrompre les connexions à volonté.

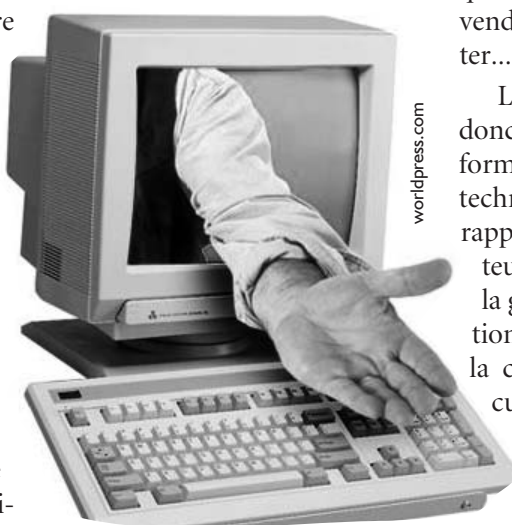
L'apparition d'Internet ne fait qu'actualiser la question des droits d'auteur, posée depuis que les œuvres d'art et les créations intellectuelles ont été diffusées largement par le livre puis par le disque. Car ces moyens techniques, s'ils ont constitué un immense progrès, n'ont pas mis les artistes directement en contact avec leur public. Il y a toujours eu et il y a encore un intermédiaire, l'éditeur, c'est-à-dire l'entrepreneur capitaliste, propriétaire de l'imprimerie, de la maison de disques, des moyens de diffusion et de publicité. L'œuvre d'art, bon gré mal gré, devient par son truchement une marchandise et sa valeur intrinsèque un support pour faire du profit.

Les libraires ont commencé par acheter les œuvres à la pièce, en toute propriété, comme le raconte par exemple Balzac. Les éditeurs de disques on fait de

même, payant les musiciens à la fin de la séance d'enregistrement. Nombre de créateurs de jazz, jusque dans les années 1960, ont ainsi vécu difficilement, alors que leurs disques se vendaient honorablement, au seul profit des propriétaires des maisons de disques.

Les artistes, écrivains d'abord, musiciens ensuite, se sont défendus contre les marchands en inventant au XVIII^e siècle le droit d'auteur, qui fait que l'œuvre reste leur propriété un certain temps, avant de tomber dans le domaine public. Les éditeurs peuvent alors la publier à leur guise, sans avoir à payer quoi que ce soit.

La notion même de droit d'auteur a suscité des contro-



worldpress.com



Des gendarmes chargés de surveiller les systèmes de piratage informatique.

Gendarmerie nationale

verses. Le philosophe Condorcet pensait que tout ce qui contribuait au progrès de l'esprit humain appartenait à l'humanité et devait être libre de droits. Son collègue Diderot lui répondait que le créateur devait pouvoir vivre de ses œuvres, faute de quoi il n'y avait pas de création possible. Mais Condorcet pouvait vivre de ses rentes, alors que Diderot était contraint de vendre ses livres pour subsister...

Le même débat continue donc aujourd'hui sous d'autres formes, les nouveaux moyens techniques faisant évoluer les rapports entre créateurs et éditeurs. Mais on oublie toujours la grande masse de la population et ses conditions d'accès à la culture. Car si les œuvres culturelles sont innombrables et les moyens de leur diffusion de plus en plus performants, des milliards d'hommes n'y ont

toujours pas accès, des centaines de millions ne connaissent que ce que les marchands veulent bien leur laisser voir. L'industrie culturelle, comme son nom l'indique, a pour vocation exclusive de faire des profits, pas de diffuser la culture auprès du plus grand nombre. Les firmes exigent que leurs artistes soient écoutés ou vus par un public payant, et payant cher. Tant pis donc pour ceux qui ne peuvent pas payer, tant pis pour les artistes qui ne rapportent pas assez.

Des sociétés qu'on a dites primitives nourrissaient et protégeaient les artistes qui les enchantaient. D'une façon ou d'une autre, la société future devra réinventer des rapports entre l'art et la société qui ne soient plus régis par la loi du marché.

Paul GALOIS

Hadopi défend d'abord les gros

La loi Hadopi est censée défendre les intérêts des artistes qui ne vivent que de la diffusion de leurs œuvres. Mais c'est surtout une loi de défense de la propriété privée. Or la propriété privée, intellectuelle ou non, est très inégalement répartie. Dans le domaine de la musique et du cinéma, de leur création et de leur diffusion, elle est concentrée dans les mains de quelques grandes entreprises, gérant les carrières des vedettes les plus connues dont les ventes de CD se chiffrent en centaines de milliers à chaque fois, et vers qui reviennent 90 % du produit de la vente globale de CD ou de vidéos. Ce sont surtout les profits de ces grandes compa-

gnies qu'il s'agit de protéger et c'est ce que fait, tout à fait logiquement, la majorité au pouvoir.

En revanche, cette loi n'aide guère la plus grande partie des musiciens, ceux qui vivent de leurs cachets. Car leurs CD, lorsqu'ils existent, sont tirés à quelques centaines d'exemplaires, peu ou pas distribués et en général vendus exclusivement lors de concerts. C'est d'ailleurs pourquoi un certain nombre de ces artistes se sont prononcés contre cette loi, préférant que leur œuvre soit connue et diffusée, y compris gratuitement sur Internet, plutôt qu'ignorée.

En fait, la loi Hadopi ne

concerne que la toute petite partie des grandes vedettes qui, en plus de leur cachet, obtiennent de toucher un pourcentage sur les recettes des films et sur leur diffusion télé ou vidéo.

Les autres, c'est-à-dire en fait la plus grande partie des musiciens et comédiens, ne vivent que de leurs cachets. Dire que la loi Hadopi protège le monde artistique est donc très largement exagéré. Il en va des chanteurs de rock comme des autres, ceux qui gagnent déjà le plus sont aussi ceux qui auront le plus à gagner aux mesures gouvernementales.

P.G.

Fête régionale de Lutte Ouvrière

ANGERS

Samedi 16 mai de 16 à 24 h

Avec Valérie Hamon

Salle Aragon à Trélazé

Bus : ligne 2, arrêt Malaquais

• Prisons

Fin du mouvement des surveillants À quand les suivants ?

Deux syndicats de surveillants de prison, l'UFAP-UNSA et FO-Pénitentiaire, ont signé un accord lundi 11 mai avec la ministre de la Justice Rachida Dati, mettant ainsi fin au blocage progressif des prisons qui avait commencé le lundi 4 mai. Le syndicat CGT-Pénitentiaire a refusé quant à lui de signer un accord dont il dit qu'il « enterre les espoirs ». Et quand on sait que cet accord prévoit la création de... 351 postes, dont la plupart pas avant 2010, on peut comprendre cette réaction.

Ce ne sont bien sûr pas ces 351 postes de plus qui vont rendre supportables les conditions de travail des 24 300 surveillants de prison ! Et ce n'est pas davantage la promesse de Rachida Dati de réexaminer l'application des « règles pénitentiaires européennes », censées s'appliquer dans tous les pays de l'Union, qui changera grand-chose dans les prisons.

C'est d'abord pour demander des embauches que les gardiens se sont mobilisés. Dès le lundi 4 mai, ils bloquaient la plupart des prisons et empêchaient les transferts de détenus vers une autre prison et vers les palais de justice pour une audience ou un interrogatoire. Le gouvernement choisissait la manière forte en envoyant



immédiatement les CRS dégager sans ménagement les abords des prisons. Face à la détermination des gardiens, ils n'ont pas toujours eu le dessus. Les surveillants avaient d'ailleurs décidé, à la suite de ces interventions musclées des CRS, d'étendre le blocage aux visites des familles et des avocats.

La situation dans les prisons est insupportable pour les gardiens comme pour les détenus. Pour 24 300 surveillants il y a 63 351 détenus qui s'entassent dans des prisons qui ne disposent que de 52 535 places, d'après les chiffres de l'administration pénitentiaire elle-même. Alors, comment s'étonner que le taux de suicide des détenus – 52 depuis le début de l'année – soit le plus élevé d'Europe et que, sur la même période, dix gardiens aient choisi de mettre fin à leurs jours, ne supportant plus des conditions de travail exécrables ?

Pendant la semaine qu'a duré leur mouvement, on a pu entendre des témoignages de gardiens. Dans *Le Monde* l'un

d'eux demandait « Comment gérer 100 détenus par étage ? ». Un autre racontait : « On ne peut passer que 45 secondes par détenu, les insultes, crachats, menaces deviennent quotidiens. » Un dernier parlait de surveillants devenant « de la chair à canon » face à des « petits délinquants » qui peuvent être dangereux.

Rachida Dati s'est félicitée de l'accord, et de ce qu'elle a appelé le sens de la responsabilité des syndicats. Juste avant son départ du ministère, elle a peut-être pu mettre un terme au blocage des prisons, en associant la manière forte à des concessions limitées. Mais elle laisse à son successeur une situation aussi explosive, fruit de la politique sécuritaire du gouvernement, dont le résultat est d'entasser des milliers de détenus dans des prisons bondées.

Cédric DUVAL

• Centres de rétention administrative

Les méthodes de Besson

Depuis la création des centres de rétention administrative (CRA) pour y enfermer les sans-papiers en instance d'expulsion, la Cimade, une association œcuménique d'entraide pour les réfugiés, était la seule organisation non gouvernementale autorisée à intervenir dans ces centres, où ses militants apportent leur aide aux demandeurs d'asile.

Mais Besson, le ministre de l'Immigration, vient d'évincer les militants de la Cimade de la moitié des 25 CRA du pays. En effet, au fil des années, la Cimade s'est opposée à la politique xénophobe de Sarkozy, en dénonçant les maltraitances dont sont victimes les détenus et les expulsions sans jugement. Des préfets, comme par exemple celui de Seine-Maritime où se trouve le CRA d'Oissel, demande l'éviction des militants de la Cimade, car d'après lui ils entravent par leurs critiques le bon déroulement des procédures d'expulsion.

Mais voilà que, sans attendre ce feu vert, on a appris que Besson avait signé les contrats le dimanche 10 mai... Et d'envoyer à 22 heures le communiqué de presse suivant : « Soucieux de la protection juridique des étrangers en rétention et contraint par les manœuvres dilatoires de retardement des procédures juridiques, Eric Besson, ministre de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, a signé ce soir, en toute légalité, les marchés de prestations juridiques dans les centres de rétention administrative. » On comprend



Le gouvernement a donc décidé de limiter les interventions de cette association, qui avait une vue d'ensemble sur tous les centres de rétention du pays, pour les répartir entre six associations qui ont répondu à ses appels d'offres publics. La Cimade a contesté par référé devant le tribunal administratif le choix par le gouvernement de deux de ces associations : le collectif Respect, fondé par un militant UMP, ex-chargé de mission auprès d'Hortefeux, collectif inconnu de toutes les associations d'aide aux réfugiés, n'ayant aucun local, aucune publication, aucune activité publique... La Cimade demandait également des explications sur une subvention exceptionnelle de 450 000 euros que les services de Besson viennent de verser à une autre association (Assfam), également sélectionnée pour la remplacer. Le juge du tribunal administratif devait rendre sa décision sur la signature de ces marchés le mercredi 13 mai.

L'indignation de Laurent Giovannoni, secrétaire de la Cimade, qui a dénoncé « des méthodes de voyou ».

Besson menace de porter plainte contre ces propos, diffamatoires prétend-t-il. Il ne manque pas de culot, lui qui a ouvertement menti en prétendant qu'aucun bénévole n'était arrêté pour aide à des réfugiés. Lui qui a même violemment diffamé le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés) parce que cette association avait publié une liste de plusieurs dizaines de bénévoles poursuivis pour délit de solidarité, qualifiant « la crédibilité du Gisti en la matière de nulle »... Alors que le 11 mai encore, une jeune femme de 22 ans était poursuivie et menacée de cinq ans de prison et de 30 000 euros d'amende par le tribunal de grande instance de Dijon pour « aide à l'entrée et au séjour irrégulier » de son fiancé marocain sans papiers, expulsé huit jours avant leur mariage.

Louis BASTILLE

Éliane Moustrou



Éliane est morte subitement, à 57 ans. Elle travaillait depuis quelques années dans une maison pour personnes âgées de Château-Thierry, mais elle était restée près d'une trentaine d'années à la Sécurité sociale, d'abord à la Cram d'Ile-de-France où elle intervenait avec le groupe de Lutte Ouvrière et dans les

rangs de la CGT, puis à l'Urssaf.

Éliane était pétillante, toujours de bonne humeur et le rire prêt à fuser, avec un humour à toute épreuve. Elle aimait les autres, était révoltée par l'injustice. C'est ce qui l'avait amenée très jeune à s'engager du côté des idées communistes révolutionnaires.

Sa personnalité, sa chaleur humaine, sa curiosité toujours en éveil, son amour communicatif des livres ont marqué tous ceux qui l'ont côtoyée et manquent cruellement à ceux qui l'entouraient.

Ses camarades de Lutte Ouvrière pensent particulièrement aujourd'hui à son compagnon, à sa mère, à sa famille et à ses amis les plus proches.

16 MAI 2009 AU MUR DES FÉDÉRÉS À PARIS

L'association des Amis de la Commune de Paris 1871 organise une commémoration de la Commune de Paris :

**Samedi 16 mai 2009
à 14 h 30
à l'entrée du cimetière
du Père-Lachaise
rue des Rondeaux à
Paris 20^e – Métro
Gambetta**

**Lutte Ouvrière s'associe
à cette manifestation**

**Tous renseignements sur :
www.commune1871.org**

La Fête de Lutte Ouvrière

Durant les trois jours de la Pentecôte, les 30, 31 mai et 1^{er} juin, Lutte Ouvrière réunira des dizaines de milliers de personnes pour sa fête annuelle dans le parc de Presles, dans le Val-d'Oise.

Ce sera une fête joyeuse, où la musique, le cinéma, le théâtre, les arts de la rue permettront à tous de passer un bon moment. Ce sera une fête où l'on pourra discuter et s'instruire, puisque des dizaines de débats seront organisés avec nos camarades, avec de nombreuses

autres organisations sur des sujets politiques comme il se doit pour une organisation communiste révolutionnaire, mais aussi avec des scientifiques, des historiens, sur de nombreux autres sujets.

La fête de Lutte Ouvrière sera une fête fraternelle, ouverte à tous ceux qui veulent partager notre rejet de ce système injuste, inégalitaire, lutter avec nous pour une autre société, et discuter des moyens d'y parvenir. À bientôt, à Presles !

Horaires

La Fête ouvrira le samedi 30 mai à 11 heures jusqu'à 23 heures, puis sans arrêt, du dimanche matin 9 heures jusqu'au lundi soir 20 heures.

Commandez vite vos cartes d'entrée

Sur place, la carte d'entrée à la Fête pour les trois jours coûtera 15 euros. Mais si vous l'achetez maintenant, elle ne coûte que 12 euros.

Cela vaut donc la peine de se la procurer à l'avance. L'entrée de la Fête reste gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat (d'une valeur de 5 euros pendant la fête, mais vendus maintenant



Venir à la Fête...

La Fête de Lutte Ouvrière se déroule à Presles, dans le Val-d'Oise à 30 km au nord de Paris, dans un parc boisé de 12 hectares.

depuis la région parisienne...

Pour venir à la Fête, le plus facile est de prendre les cars gratuits qui partent du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13. Avec les cars, pas de soucis de stationnement, ils vous déposeront à l'entrée de la Fête, et fonctionneront aux mêmes horaires que la Fête.

Par le train, de la gare du Nord, il faut prendre la direction Persan-Beaumont par Montsoult-Maffliers jusqu'à la gare de

Presles, située à 900 mètres de l'entrée de la Fête.

Si vous devez venir en voiture, nous déconseillons la N°1, car les travaux du tramway rendent la traversée de Saint-Denis et de Pierrefitte très difficile. Un des chemins possibles est de rejoindre l'A86 Nord, et de suivre l'A15, puis l'A115, enfin la voie rapide N184, direction Beauvais. Sortir à Presles.

...et depuis la province.

Des départs collectifs, en car ou en train, sont organisés à partir de nombreuses villes de toutes les régions. Se renseigner auprès de nos camarades locaux.

Tout savoir sur la Fête
<http://fete.lutte-ouvriere.org>



Dans le cadre de la campagne pour les élections européennes, notre porte-parole, Nathalie ARTHAUD, prendra la parole au cours de deux meetings, sur le podium central.

Dimanche 31 mai à 15 h
Lundi 1^{er} juin à 15 h.

Au Grand Podium

Samedi 30 mai

GUMBO COMBO, cocktail de sax, piano, basse... entre rockabilly blues et boogie woogie

MICHEL BÜHLER chante avec des mots toujours justes contre l'oppression, la bêtise, les inégalités sociales ou les idées toutes faites...

SHAGGY DOGS, mix Rock'n'Roll/Blues/Garage Rhythm'n'Blues. Beaucoup d'énergie au programme.

AMÉLIE-LES-CRAYONS et ses trois musiciens présentent dans un vrai spectacle malicieux, des chansons empreintes de fantaisie, de poésie et d'originalité.



Dimanche 31 mai

ALEE et les nouveau-nés, l'histoire d'un petit beur breton qui passe du hip hop à la chanson pour raconter son quotidien avec humanité, humour, causticité.

LES WRIGGLES dans « Tant pis ! Tant mieux ! » trois chanteurs-comédiens, toujours en mouvement sur scène, dans un spectacle musical enlevé, le plus souvent très drôles.

BEN'BOP : « une seule tête » en wolof, folk wolof, rock hip-hop, musique hybride fruit de la rencontre de deux chanteurs africains et d'Arnaud, le violoniste de LOUISE ATTAQUE et de TARMAC.

MAP, Ministère des Affaires Populaires, présente son nouvel album « Les Bronzés font du chti », des mélodies qui font voyager de Lille à Ramallah en passant par Alger. Un appel à la révolte, à la désobéissance et surtout à la solidarité.

Au Petit Théâtre

Une farce engagée sur la résistance des petites gens et leurs difficultés face au pouvoir répressif.

– **Basses besognes**, chansons qu'il fallait bien faire
– **Midnight Jokers**, reprises rock
– **Le cuisinier propose au**

Lundi 1^{er} juin

PPFC, sept musiciens de la nouvelle scène française aux univers musicaux divers (chanson, rock, valse, pop...) dans un style dynamique.

OLIV' ET SES NOYAUX rythmes hispanisants, violon tzigane, accordéon, bonne humeur festive garantie



lapin : si on faisait un civet ensemble par le **Groupe Théâtre de l'Opprimé** GTO, théâtre-forum sur le salariat

– **Les Groling Stones**, swing
– **« Les bouffons » Opéra-bouffe** par la joyeuse troupe des **Moyens du Bord**
– **Moonlight Swampers**, rock

Les débats du chapiteau Karl Marx

Jean-Jacques Marie auteur de *L'antisémitisme en Russie, de Catherine II à Soljenitsyne*

Maurice Rajfus, pour son dernier livre : *À vos ordres ? Jamais plus !*

Michelle Riot-Sarcey qui vient de publier, avec Maurizio Grubaudi, *1848, la révolution oubliée*

Marie Treps, linguiste, sur : *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Charles Piaget, animateur de la

grève de Lip à Besançon en 1973

Gérard Noiriell, historien : *Histoire, théâtre et politique*

Nicolas Offenstadt, historien : *Le retour du nationalisme culturel : enjeux et dangers*

André Loez, auteur du livre : *Dans les tranchées de 1914-1918* sur les mutineries de 1917

Philippe Huet, auteur de : *Les quais de la colère* sur la lutte des charbonniers havrais et de Jules Durand, en 1910

Forums sur la situation politique

Deux grands forums seront organisés par nos camarades au chapiteau Karl Marx :

– **La grève générale aux Antilles** (dimanche à 18 h). Des camarades de Guadeloupe et de Martinique ayant participé activement au mouvement apporteront leur témoignage. Des camarades de La Réunion interviendront également.

– **Face aux licenciements, face aux baisses de salaires causées par le chômage partiel, face aux fermetures des sous-traitants, la lutte des travailleurs de l'automobile**



2009 : année Darwin

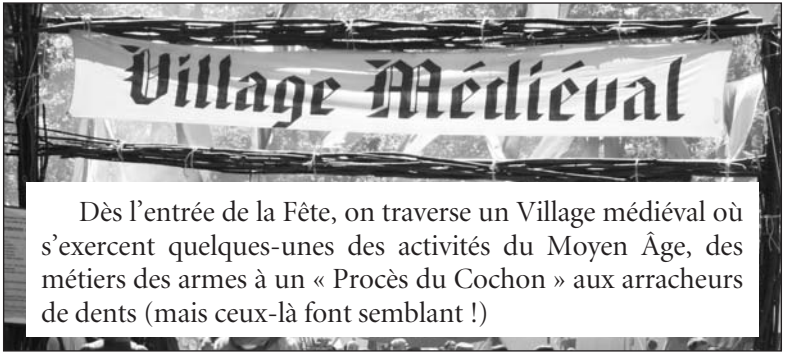
Cette année, le Carrousel de la Connaissance fête Darwin, car c'est tout à la fois le bicentenaire de sa naissance, et le 150^e anniversaire de la parution de son ouvrage, *L'origine des espèces* par

le jeu de la *sélection naturelle*. Une œuvre chère aux matérialistes, un progrès décisif de la connaissance qui fit vaciller Dieu sur son piédestal. 45 minutes de spectacle audiovisuel.

L'Arboretum

Au sein du parc se trouve un bel Arboretum, avec plus de cent espèces différentes d'arbres. Un sentier botanique a été aménagé avec deux promenades, chacune d'environ 40 minutes.

– Une visite consacrée, à : « l'arbre, quel être étonnant ! »
– Une nouvelle visite : « l'arbre, quelle histoire ! » Des premières forêts avant les dinosaures à celles d'aujourd'hui.



Des départs collectifs, en car ou en train, sont prévus depuis de nombreuses villes pour se rendre à notre Fête. Voilà les premiers rendez-vous qui nous ont été transmis :

Samedi 30 mai

Besançon – 6 h 30 place Battant
Dunkerque – 6 h 30 place Jean-Bart
Lille – 7 h 30 Porte-d'Arras (métro)
Lyon – 5 h 15 Métro Laënnec, angle rue Laënnec – Boulevard Ambroise-Paré

Mulhouse – 5 heures place de la Gare, face au hall de départ
Nancy – 8 h 30 arrêt de bus place

Godefroy-de-Bouillon
Strasbourg – 6 h 30 Quai Général-Koenig, arrêt côté place de la Bourse
Orléans – 8 h centre commercial Émile-Zola (près de la prison)
Montargis – 7 h 30 place du Pâtis (devant La Poste)

Dimanche 31 mai

Dunkerque – 6 h place Jean-Bart
Lille – 7 h Porte-d'Arras (métro)

On n'est pas chiens : Pour des raisons de sécurité et de propreté, les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la Fête.

La Cité des Sciences

Les mini-conférences

Pour tous les goûts et toutes les curiosités, des conférenciers se relaient pour traiter de questions scientifiques, parmi lesquelles :

– Pourquoi la vitesse de rotation de la Terre varie-t-elle, comment la calculer
– N'importe quel objet peut devenir une télécommande
– La voix, comment ça marche
– L'épidémie de grippe A
– Quel est le pouvoir des crèmes anti-rides ?
– Les antibiotiques, ce n'est pas automatique
– OGM, manipulation génétique : mode d'emploi
– Les marées et la face cachée de la Lune... ou l'apparition des idées évolutionnistes en astronomie
– Le son : du bruit aux notes de musique

– En dessinant en perspective, les peintres ont-ils influencé les géomètres ?
– Au fin fond de la matière, que peut nous apprendre le nouvel accélérateur du CERN
– Probabilités, coïncidences et paranormal : le rapport entre le Triangle des Bermudes, les extra-terrestres et la tartine de beurre
– Comment les hommes ont-ils appris à compter ?
– La société des fourmis
– Champs magnétiques, ondes électromagnétiques, antennes-relais, téléphones portables : un danger pour la santé ?
– De la chute d'eau d'Aristote à nos neurones, la perception visuelle
– Une observation de la faune et de la flore



Au chapiteau scientifique

Des scientifiques seront présents pour exposer certains de leurs thèmes de recherche, et pour répondre aux questions du public.

Pascal PICQ (Paléoanthropologue) : « *La théorie de l'évolution des espèces : la seule façon scientifique de concevoir le monde vivant* »

Pierre LASZLO (biologie) : « *L'architecture du vivant* »

Arkan SIMAAN : « *L'idée d'évolution dans les sciences du cosmos et de la matière avec Einstein* »

M. SCHWEMLING (astrophysique) : « *Les étoiles, nos lointaines origines* »

Sébastien CHARNOZ (astrophysique) : « *Les anneaux de Saturne et la formation du système solaire* »

Vincent LAGET (zététique et fausses sciences) : « *Y a-t-il un problème des antennes relais téléphoniques ?* »

Sylvain CHATY (astrophysique) : « *Trous noirs, étoiles à neutrons et autres objets exotiques de l'univers* »

Gérard LAMBERT (biologie) : « *La légende des gènes, anatomie d'un mythe moderne* »

Janet BORG (astrophysique) :

« *La mission Stardust : rencontre avec une comète* »

Thomas HEAMS : « *L'évolution selon Darwin à la lumière de l'actualité scientifique* »

Emmanuelle RIO (physique) : « *Gouttes et bulles, des objets quotidiens pleins de surprises* »

Bernard THIERRY (éthologie) : « *Organisation sociale et intelligence chez les Primates* »

Mathias ALBERT (physique théorique et modèles statistiques) : « *La supraconductivité : quand les électrons s'unissent pour une cause* »

Olivier BROSSÉAU et Marc SILBERSTEIN : « *Le retour de l'obscurantisme contre le darwinisme* »

Marc PESCHANSKI, directeur de l'Institut des cellules-souches d'Evry « *La médecine régénérative : peut-on réparer l'homme ?* »

Gérard BENOIT (médecineurologie) : les transplantations multiples d'organes : « *Des greffes désormais à la portée de la science* »

Nicolas GAUVRIT (mathématique) : « *hasard et coïncidences dans la vie quotidienne : comment mentir avec les statistiques* »

Le parcours dans les arbres

Tous ceux qui aiment les sensations fortes pourront découvrir un parcours aérien permettant de se déplacer d'arbre en arbre à plusieurs mètres de hauteur. Échelles, ponts de singe, tyroliennes, filets, rien ne manque pour se faire peur en toute sécurité. Le parcours se fait sous la

surveillance de moniteurs compétents. Pour des questions de sécurité, un âge minimum de 13 ans et une taille de 1,50 m sont exigés. Pour les mineurs, la présence d'un adulte, muni d'une autorisation parentale, sera demandée au départ du parcours.

LES FILMS

En présence des réalisateurs

Les projections seront suivies d'un débat

LOUISE MICHEL de Solveig Anspach. En avant-première à la Fête de Lutte Ouvrière

Ce documentaire rappelle les idées de La Commune (1871) à travers la vie de Louise Michel en déportation à la Nouvelle-Calédonie,

LA JOURNÉE DE LA JUPE de Jean-Paul Lilienfeld

Dans un collège difficile, une professeure « pète les plombs ».

Les 16 de BASSE-POINTE, documentaire de Camille Mauduech

Pendant une grève qui se déroulait dans une exploitation scruière, en 1948 à la Martinique, 16 ouvriers agricoles grévistes avaient été arrêtés, suite à l'assassinat du gérant retrouvé mort, tué à coup de machette.

CAMEROUN, AUTOPSIE D'UNE INDÉPENDANCE, documentaire de Valérie Osouf

LES LIP, L'IMAGINATION AU POUVOIR, en présence de l'animateur de la grève de 1973, Charles Piaget

MOI, LOUIS, ENFANT DE LA

MINE, de Thierry Binisti
À Courrières, en 1906, l'amitié entre un fils de mineur et un fils d'ingénieur, mise à mal par la catastrophe de la mine.

UNE VIE CONTRE L'OUBLI, documentaire de Jérôme Laffont, Pendant la guerre d'Algérie, l'engagement de militants comme René Vautier, cinéaste, membre du PCR, aux côtés des Algériens qui se battaient pour leur indépendance.

TOUTE MA VIE EN PRISON, documentaire de Marc Evans, en présence du Comité Mumia Abou Jamal

ALIKER, documentaire de Guy Deslauriers. Le parcours d'un journaliste martiniquais, assassiné en janvier 1934, sans doute pour avoir dénoncé un scandale fiscal impliquant un grand plan-teur de l'île

Les autres films ou documentaires

WELCOME de Philippe Lioret

LES CITRONNIERS de Eran Ricklis

LES BUREAUX DE DIEU de Claire Simon

VALSE AVEC BACHIR de Ari Foldman

GOMORRA de Matteo Garrone

LE CHANT DES MARIÉES de Karin Albou

BURN AFTER READING de Joel et Ethan Cohen

SOYEZ SYMPA, REMBOBINEZ de Michel Gondry

MASCARADES de Lyes Salem

AGNUS DEI de Lucia Cedron

FORTUNES ET INFORTUNES DES FAMILLES DU NORD de Gilles Balbastre.

En plein air, dans la nuit de dimanche à lundi

LES TEMPS MODERNES de Charlie Chaplin

• Les hôpitaux et la réforme Bachelot

Sarkozy cède un peu aux patrons hospitaliers, mais tous les problèmes demeurent

Le succès de la manifestation du 28 avril, qui a vu défiler ensemble, et ce n'est pas coutume, médecins hospitaliers et personnel non-médecin des hôpitaux contre le projet de loi Bachelot, a contraint le gouvernement à revoir – un peu – sa copie.

L'initiative de la manifestation était venue de patrons de services hospitaliers de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, mécontents, entre autres choses, du pouvoir accru que le projet de loi accorde, à leur

détriment, aux directeurs d'hôpitaux.

Ils ont été entendus puisque lundi 11 mai, juste à la veille du début de l'examen dudit projet de loi par les sénateurs, Nicolas Sarkozy a concédé la nécessité d'associer les médecins à la gestion hospitalière. Lui qui tonitruait, auparavant : « *Il faut à l'hôpital un patron et un seul* », déclare désormais que « *l'implication des médecins dans la gouvernance est indispensable* ». Et il promet que le gouvernement défendra des amendements en ce sens lors

de l'examen de la loi au Sénat.

Mais si la colère de certains patrons hospitaliers est peut-être désamorcée, rien n'est pour autant réglé quant à l'avenir de l'hôpital public. Il reste à combattre la politique amorcée depuis des années et qui veut soumettre l'hôpital public à des critères de rentabilité. C'est une absurdité à une époque où, et c'est heureux, on vit de plus en plus vieux grâce aux progrès de la science et de la médecine dans tous les domaines qui vont de la prévention et du diagnostic au traitement. Et ce serait une vraie

richesse, au contraire, que l'argent public soit consacré à ces progrès et à ces victoires sur la maladie.

Il reste à se battre contre les fermetures de lits, de services, voire d'hôpitaux, contre les suppressions de postes, contre la diminution des moyens tant humains que financiers. La politique de rentabilité à tout prix rend insupportables les conditions de travail des infirmières et de tout le personnel hospitalier. Elle remet également en cause la qualité des soins délivrés aux malades, et il

faut souhaiter que nombre de médecins, voire de chefs de service, continuent à se mobiliser aux côtés du personnel non-médecin, comme ce fut le cas le 28 avril dernier.

Quant à l'indécence de la ministre de la Santé Roselyne Bachelot, qui ose affirmer qu'il y a de plus en plus de personnels embauchés et de moyens investis dans l'hôpital public, au mépris de ce que vivent au quotidien tous ceux qui y travaillent, elle ne peut qu'inciter à se battre contre son projet de loi.

Sophie GARGAN

• Prévention des TMS

Les profits sont nuisibles à la santé

Le ministère du Travail, relayant la Caisse d'assurance maladie, a lancé une campagne de prévention des maladies professionnelles causées par les gestes répétitifs, les troubles musculo-squelettiques (TMS). Ces maladies, en constante augmentation depuis dix ans, représentent les trois quarts des maladies professionnelles prises en charge en 2007. Le fait que 70 % d'entre elles conduisent à des arrêts maladie de plus de trois mois indique assez leur gravité.

Le slogan de la campagne du gouvernement, « *Quand un salarié souffre, c'est toute l'entreprise qui est affaiblie* », s'adresse au patronat en tentant de lui

démontrer qu'une entreprise « *qui a des TMS n'est pas productive* ». D'après le ministre du travail Hortefeux, les patrons auraient donc un intérêt matériel à s'occuper des conditions de travail, la santé des travailleurs étant en quelque sorte pour lui la garantie de celle des profits. Il faut une certaine dose de cynisme à ces gens pour dire cela car, dans la vie réelle, la multiplication des maladies professionnelles est la conséquence de l'augmentation de l'exploitation des travailleurs et de celle des profits.

La campagne de l'Assurance-maladie, comme celle du ministère du Travail, vise en particulier le travail en abattoir, car les TMS y sont nombreux et en augmentation encore plus rapide qu'ailleurs. Dans les abattoirs de volailles par



exemple, où les ouvriers travaillent constamment au froid, à l'humidité, les bras en l'air et à toute vitesse, les TMS sont particulièrement fréquents et graves. Il s'agit d'un travail à la

chaîne, aux tâches extrêmement parcellisées et répétitives. Nombre d'ouvriers sont d'ailleurs payés en partie à la tâche, c'est-à-dire au kilo de viande débité, et beaucoup d'entre eux

sont des intérimaires. Mais face à cette situation, tout ce que dit le ministère du Travail est qu'il faut travailler avec des couteaux bien aiguisés. Sans blague...

Dans les abattoirs comme ailleurs, le patronat n'a pas attendu les campagnes gouvernementales pour agir sur les conditions de travail. Il s'en occupe déjà à sa façon : la courbe d'augmentation des TMS suit celle des licenciements et de l'augmentation des cadences de travail. L'avidité patronale, la course au profit, la volonté de faire accomplir toujours plus de travail par toujours moins d'ouvriers sont les causes principales du développement de ces maladies articulaires. Et quand on connaît l'origine de la maladie, on peut imaginer comment la soigner.

Paul GALOIS

• Emplois publics

L'hémorragie continue

Le ministre du Budget et la ministre de l'Économie se sont relayés pour que ce soit bien clair : le gouvernement a la ferme intention de continuer les coupes claires dans les effectifs des fonctionnaires. L'objectif pour 2010 est d'appliquer strictement l'engagement de Sarkozy de « ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite » afin, selon lui, de « réduire les frais de fonctionnement de la France ».

Chiffrée, cette funeste promesse devrait signifier plus de 34 000 postes supprimés en 2010, puisque 68 000 salariés de

l'État sont d'après son hypothèse susceptibles de prendre leur retraite à ce moment, si toutefois le recul de l'âge de la retraite imposé depuis 2003 ne perturbe pas les prévisions. Après les 51 000 postes déjà supprimés en 2008 et 2009, les ministres sont donc appelés à serrer à nouveau les cordons de la bourse en matière d'emploi. L'Éducation nationale est évidemment dans la cible, à charge aux divers échelons de la hiérarchie de répercuter la décision, qui se traduira en fin de course par de nouvelles suppressions de classes, d'options, de demi-groupes, bref des conditions d'étude et de travail dégradées pour les élèves et le

personnel.

Cependant, les quelque 25 000 postes supprimés en 2008 et 2009 ont déjà considérablement tendu la situation dans l'Éducation et, même en appliquant toutes les prétendues réformes ostensiblement destinées à économiser des emplois, la poursuite de la politique gouvernementale risque de se heurter encore davantage à des réactions de lycéens, de parents et d'enseignants. À trop tirer sur la corde, il n'est pas dit non plus que la machine ne se grippe pas d'elle-même.

En ce qui concerne la Justice ou les hôpitaux, Lagarde et Woerth n'osent guère, apparemment, s'engager à pro-

mettre de nouvelles vagues de suppressions d'emplois, tant les dysfonctionnements sont déjà fréquents et tant une telle annonce pourrait soulever de colère chez les salariés concernés comme dans le reste de la population.

Il reste que les économies envisagées, d'un point de vue purement comptable, sont bien modestes : en 2009, seuls 388 millions d'euros seraient ainsi grignotés, aux dires du ministère du Budget, sur un déficit budgétaire de près de 44 milliards annoncé en mars dernier. En 2010, c'est 478 millions qui pourraient être économisés. Chiffre ridicule, comparé aux 7,8 milliards donnés à la

filière automobile, aux dizaines de milliards pour « sauver » les banquiers ou aux milliards de cadeaux fiscaux destinés à « soutenir » les entreprises.

Au-delà des économies citées, c'est à une démonstration politique que se livrent les ministres sarkozystes, à la suite de leur patron. Le service public n'a évidemment pas à être « rentable », mais ces valets du grand patronat et des financiers tiennent à donner l'exemple de la réduction de la masse salariale et du « travailler plus », même si la majorité de la population ne peut qu'en pâtir.

Viviane LAFONT

● CHU de Nancy

Sarkozy vient faire son numéro

Sarkozy avait choisi le CHU de Nancy, où 650 suppressions de postes sont prévues d'ici à 2012, pour venir le mardi 12 mai faire la promotion du projet de loi Bachelot après avoir la veille, à l'occasion de la remise du rapport Marescaux, lâché un peu de lest en direction des médecins pour tenter de désamorcer leur fronde.

Cette tournée purement médiatique avait été soigneusement préparée par le préfet. Le samedi précédent, des policiers étaient allés voir les habitants des rues proches de l'hôpital central, où devait avoir lieu la visite, pour leur demander de ne pas sortir de chez eux entre 8 h 30 et 13 h 30. Dès le matin, l'hôpital a été transformé en un véritable camp retranché avec des CRS positionnés dans toutes les rues à quelques centaines de mètres à la ronde, qu'ils ont bloquées à partir de 10 h. Il y en avait même dans l'hôpital, ainsi que des dizaines de policiers en civil. Entre 600 et 1 000 policiers auraient été mobilisés pour cette visite qui devait durer une heure !

Au CHU, seule la CGT avait appelé à faire grève et à manifester. Les hospitaliers ont été rejoints par une manifestation de près de mille personnes, avec des travailleurs licenciés de Kléber et des grévistes de Raflatac ainsi que de nombreux étudiants.

Maintenus ainsi à bonne distance, les manifestants n'ont bien sûr pas pu faire entendre leurs slogans à Sarkozy mais son show si bien préparé a été tout de même quelque peu gâché. Au cours de sa visite au pas de charge à l'intérieur de l'hôpital, il a dû faire face à des hospitaliers qui lui ont dit devant les caméras de TF1 et de France 2 que la santé est bradée et que l'avenir est noir.

Correspondant LO

● Continental – Clairoix (Oise)

Toujours mobilisés

Mardi 12 mai, une délégation de travailleurs de l'usine Continental de Clairoix était reçue à Hanovre en Allemagne par les représentants du groupe Continental en présence de Philippe Gustin, représentant pour le gouvernement.

À l'issue de cette première réunion avec la direction allemande du groupe, celle-ci acceptait de suspendre au minimum jusqu'au 16 juin la procédure des premiers 650 licenciements prévus avant la fermeture complète de l'usine pour mars 2010 et d'engager des négociations entre ceux de Clairoix et la direction en Allemagne en vue de la conclusion d'un accord. Les travailleurs, qui attendaient les résultats des discussions à plusieurs centaines devant l'usine à Clairoix, les ont accueillis avec enthousiasme.

C'est en effet pour eux la possibilité, grâce à ce délai supplémentaire, de continuer la lutte, tous les 1 120 ensemble, pour obtenir des garanties d'emplois et des garanties financières. C'est aussi une victoire morale.

En effet, même simplement pour obtenir cette réunion avec la direction de la multinationale, et pas seulement avec les sous-fifres représentant Continental France, les travailleurs ont dû maintenir la pression.

Ainsi le rendez-vous du 12 mai a été arraché lors d'une visite de plus de 500 travailleurs de l'usine de Clairoix à celle de Sarreguemines, dans l'Est. Le mercredi 6 mai, les ouvriers de Clairoix sont arrivés sans avoir annoncé à l'avance leur venue – ils avaient même annoncé pour brouiller les cartes une visite à l'usine d'Aix-la-Chapelle du groupe, qui de ce fait aurait vu sa production s'arrêter quelques heures. A peine entrés dans l'usine, ils apprirent que le directeur de l'usine de Sarreguemines et du groupe Continental France

était en vacances en Turquie, et surtout que le second responsable de l'usine était parti précipitamment à la nouvelle de leur arrivée.

Les chefs de production, qui eux étaient restés, avaient la consigne de fermer toutes les issues, y compris les issues de secours : les travailleurs de Sarreguemines se trouvèrent ainsi enfermés dans leur usine. Mais cela n'empêcha pas les discussions nombreuses et chaleureuses, en particulier au changement d'équipe, les ouvriers mosellans expliquant qu'ils croulaient sous les heures supplémentaires et qu'ils subissaient toutes sortes de pressions, en particulier pour passer aux 4 x 8. Nombre d'entre eux savent que le patron veut « presser le citron » au maximum, pour finalement leur réserver le même sort qu'à Clairoix. D'ailleurs, le président du directoire de Continental, Neumann, a déclaré dans la presse qu'il comptait fer-

mer deux autres usines en Europe, et les ouvriers mosellans savent qu'ils risquent fort d'être sur la liste. Aussi beaucoup décidèrent de ne pas rentrer travailler et la production tourna au ralenti durant tout l'après-midi. Finalement, après plusieurs heures d'occupation des lieux par les travailleurs de Continental, et divers coups de téléphone donnés au représentant du gouvernement pour obtenir la rencontre promise avec la direction allemande du groupe, le rendez-vous du 12 mai fut obtenu. Cette fois-là déjà, les travailleurs eurent le sentiment d'avoir remporté une petite victoire morale.

Mercredi 13 mai, une nouvelle assemblée générale devait se tenir, comme cela se fait tous les jours depuis que la direction a lock-outé l'usine, pour décider de la suite. Une chose est certaine : les travailleurs de Continental restent très mobilisés.

Correspondant LO

● Faurecia – Auchel (Pas-de-Calais)

Nouveaux reculs de la direction, les ouvriers poursuivent la grève

La quasi-totalité des ouvriers et ouvrières de Faurecia à Auchel se sont remis en grève depuis le 23 avril, après avoir fait 19 jours en mars contre la fermeture du site en 2010.

Lors des négociations du lundi 11 mai, la direction semble avoir fait quelques pas en arrière, en ne parlant plus de fermeture du site : 170 emplois seraient maintenus, certains

sous contrats Faurecia, les autres par une « réindustrialisation » du site. Ce qui fait que, sur les 508 salariés actuels, et après les mutations vers d'autres sites Faurecia de la

région, il n'y aurait plus 179 licenciements, mais seulement neuf emplois en suspens.

Autre recul : la seconde tranche de 1 500 euros, sur les 3 000 obtenus pour reprendre le travail fin mars, que la direction ne versait pas, ont commencé à alimenter les comptes des salariés ce mardi 12 mai.

Les promesses d'emplois

restent à concrétiser, mais tout cela a dopé le moral des grévistes aux piquets de l'entreprise. Ils ont voté à l'unanimité la poursuite de leur mouvement, notamment pour obtenir des indemnités de reclassement conséquentes et une prime de 5 000 euros de reprise. Car les mutations vers les autres sites Faurecia sont plus que précaires, chacun d'entre eux subissant des baisses de production plus ou moins importantes.

Quelques camions de pièces sont sortis de l'usine, mais pas suffisamment pour permettre le redémarrage de la production à l'usine Toyota, bloquée depuis lundi 11 mai – les ouvriers mis en chômage partiel payé à 95 % du salaire net –, ainsi qu'à MCA (Renault) à Maubeuge, à l'arrêt depuis le 27 avril.

Le 7 mai, les grévistes avaient reçu Arlette Laguiller et Éric Pecqueur venus pour la deuxième fois leur apporter leur soutien. Et mardi 12 mai, cinquante ouvriers et ouvrières de Toyota sont venus apporter leur soutien aux grévistes qui ont mis leur usine à l'arrêt. Une rencontre très chaleureuse malgré la pluie, où tous ont pu échanger leurs expériences de grève et se dire que décidément il va falloir renouer avec la lutte de classe.

● Lear – Lagny-le-Sec (Oise)

6^e semaine de grève

L'intervention des gardes mobiles mercredi 6 mai à l'usine de Lear à Lagny-le-Sec n'a pas entamé le moral des grévistes. C'est même l'inverse qui s'est produit. D'autant que le lendemain, jeudi 7 mai, le tribunal déboutait la direction de Lear de sa demande d'expulsion de l'usine de 15 travailleurs.

De plus, les ouvriers ont fait l'expérience que, quand elle est en leur faveur, la loi n'est pas appliquée avec la même rigueur. Après l'intervention des gardes mobiles, la direction a installé en toute illégalité des vigiles qui, une semaine après, n'ont toujours pas été expulsés. En effet une loi de 1983 interdit aux sociétés de gardiennage « de s'immiscer, à

quelque moment et sous quelque forme que ce soit, dans le déroulement d'un conflit du travail ou d'événements s'y rapportant. » Ceux qui enfreignent cette loi sont en théorie passibles de trois ans de prison et 45 000 euros d'amende.

Le jeudi 7 mai au soir, un camion de la mairie est arrivé avec des barrières de police. C'était, paraît-il, « pour sécuriser le site ». Les ouvriers se sont opposés à l'entrée du camion en disant qu'ils se chargeaient de garder l'usine eux-mêmes. Mais un quart d'heure après, une autre camionnette est apparue, avec les mêmes barrières, conduite cette fois par le patron des vigiles. Là, la coupe était pleine. Les grévistes ont bloqué les entrées et réinstallé à l'intérieur de l'usine la tente qui leur sert de salle à manger. Les

vigiles, pourtant d'un gabarit assez conséquent, ont bien essayé de s'y opposer, mais ils ont dû plier face au nombre des grévistes. Après, ils sont restés bien sagement sur le côté.

Lundi matin 11 mai, des ouvriers de Lear soutenus par des salariés de Continental, sont allés à 150 demander des comptes au sous-préfet de Senlis, qui avait pourtant déclaré que jamais il n'enverrait la force publique contre les grévistes. Ils ont également exigé que PSA soit présent à la table de négociations.

En attendant, l'usine PSA d'Aulnay vient d'enregistrer un nouveau record avec plus de 15 000 voitures sans siège sur le parking.

Correspondant LO

Claude THIÉRAM

• La Poste

Un président déjà privatisé

Les actionnaires du groupe hôtelier Accor devaient ratifier le 13 mai la nomination de quatre nouveaux membres de leur conseil d'administration : le président de La Poste Jean-Paul Bailly, le président du directoire de Canal Plus (filiale de Vivendi), le PDG Europe de McDonald's et une représentante du fonds d'investissement Eurazeo, qui détient 30,1 % du capital du groupe Accor avec le fonds Colony Capital.

Le dirigeant de La Poste se trouve ainsi en bonne compagnie. Le service postal se rapproche d'ailleurs toujours davantage de la gestion d'un groupe privé. Son président se fait fort de proclamer un bénéfice de 943 millions en 2007 et de 529 millions en 2008. Et bien entendu ce n'est jamais suffisant, car il faut prouver aux futurs actionnaires que La Poste est rentable, malgré la crise.

C'est au nom de la crise et de la diminution du volume du courrier que La Poste justifie le non-remplacement de quatre départs à la retraite sur cinq, allant au-delà de la proportion de un sur deux assénée par Sarkozy. L'application d'une telle mesure aggraverait encore les conséquences de la crise, tant pour les postiers que pour les usagers. Mais, une fois La Poste transformée en société anonyme, elle pourrait profiter à des actionnaires privés. Il est vrai qu'un tel changement de statut est reporté, si l'on en croit l'information donnée par le secrétaire d'État à l'Aménagement du territoire Hubert Falco le 5 mai. Mais le lendemain, le secrétaire d'État à l'Industrie Luc Chatel a affirmé sur iTélé que le projet de réforme n'était « *ni abandonné ni reporté* », ajoutant : « *Nous continuons à travailler et, quand nous serons prêts, il arrivera devant le Parlement.* »

De toute façon, les travailleurs de La Poste ont de bonnes raisons de ne pas attendre l'annonce officielle du changement de statut de l'établissement public pour discuter collectivement de la riposte nécessaire. Face aux attaques menées par une direction qui vise à aligner la rentabilité du service postal sur celle d'un groupe hôtelier ou d'un fonds d'investissement par exemple, ce sera indispensable.

Jean SANDAY

• La Poste – Orléans

Les facteurs font reculer la direction

Mercredi 7 mai, après six jours de grève, les facteurs des deux Centres de distribution d'Orléans ont réussi à arracher quelques-unes de leurs revendications.

En effet, après la fin des négociations, les grévistes du nord ont obtenu plusieurs embauches, pour qu'on n'alourdisse pas leur charge de travail l'été prochain. Elles se répartiront en six personnes en contrats à durée déterminée, trois en mai et trois en juin, contrats que les grévistes sont décidés à faire prolonger. Par ailleurs, entre 15 et 25 embauches en contrats saisonniers ont été gagnées, pour remplacer les départs en congés d'été. À l'origine, la direction ne prévoyait

aucune embauche. De plus, les tournées seront finalement partagées à cinq facteurs pendant trois semaines. Avant la grève, nous aurions dû nous les partager à trois ou quatre tout l'été.

Pour finir, les journées de repos hebdomadaire seront conservées au nord. Alors que les centres déjà touchés par la restructuration dite Facteurs d'avenir font des semaines plus lourdes.

Pour le Centre d'Orléans-sud, la direction a promis de ne pas faire faire de parties supplémentaires de tournées cet été, lorsqu'elle jugera la quantité de courrier « normale ». Les grévistes sont déterminés à vérifier eux-mêmes le niveau du trafic à distribuer par jour. En outre, La Poste paiera en heures supplé-



mentaires le surcroît de travail occasionné par la grève.

Parmi les grévistes, certains des plus jeunes vivaient leur premier mouvement. Ils ont pris confiance dans la lutte.

En six jours de grève, nous

avons fait reculer la direction par notre détermination, notre nombre qui s'est étendu au fil des jours, et nos actions. Il faudra s'en souvenir pour l'avenir...

Correspondant L0

• La Poste - Beauvais (Oise)

De quoi voir rouge !

Au CDIS (Centre de distribution du courrier) de Beauvais, la direction a annoncé aux facteurs les nouvelles mesures d'un plan dit « lundis bleus » que la direction de La Poste en Picardie a présenté aux syndicats au début mai et dont elle compterait commencer la mise en application dès le 18 mai.

Cette nouvelle attaque se fait dans le cadre de toute une campagne de La Poste, qui partout en France explique aux postiers que le trafic du courrier baisse et que cela « *pose la nécessaire question de nos organisations, condition de la préservation de notre modèle social ambitieux et unique* ». Rien que cela !

En Picardie, le plan comporte trois mesures. D'ici la fin décembre 2009, il y aurait quinze « lundis bleus » programmés. Ces jours-là, un facteur sur deux serait mis en congé d'office, décompté soit en congé annuel, soit en repos compensateur. Ceux qui ne seraient pas en congé feraient double tournée sans distribuer les lettres recommandées, qui prendraient donc un jour de retard. Chaque facteur aurait donc au moins sept jours de congés posés d'office un lundi d'ici la fin de l'année.

Il y aurait aussi avant cela deux « lundis blancs », les 18 et 25 mai, au cours desquels les facteurs travailleraient en double afin que chacun apprenne la tournée de l'autre. De plus,

une soixantaine d'apprentis, qui préparent en dix mois un CAP de facteur, auraient dû être embauchés une fois leur CAP obtenu. La direction les a prévenus qu'une vingtaine d'entre eux seulement le seraient.

Enfin, la direction de La Poste en Picardie demandera aux cadres de distribuer le courrier pendant quatre semaines lors de la période d'été du 1^{er} juin au 30 septembre ; histoire sans doute de montrer que c'est à tout le monde qu'elle demande des sacrifices... et pour faire l'économie de l'embauche de contractuels en remplacement des facteurs qui

seront en vacances.

Mardi 12 mai, la direction a annoncé qu'elle renoncerait aux « lundis bleus » si tous les postiers acceptaient de renoncer à trois jours de congés. À La Poste, il y avait quatre jours de congés dits exceptionnels auxquels tous les postiers avaient droit. La Poste en avait déjà supprimé un pour la journée dite de solidarité, la direction propose donc de les supprimer tous ! Cette mesure concernerait alors tous les postiers, et non plus seulement les facteurs. La direction dit qu'elle va organiser un vote, et d'ores et déjà un certain nombre de facteurs

défendent l'idée qu'il n'y a pas à choisir entre ces deux formes de reculs.

Pour l'instant, les syndicats font signer une pétition et un préavis de grève régional a été déposé pour le lundi 18 mai, date du premier « lundi blanc ».

Chacun sait que la direction de La Poste s'inquiète surtout de la baisse éventuelle de son chiffre d'affaires. Et c'est pour faire malgré tout les mêmes bénéfices que l'an passé que La Poste s'en prend aux postiers et au service rendu aux usagers, qui va encore se dégrader !

Correspondant L0

• Emploi des jeunes

Le gouvernement et la campagne... de pub

Pour démontrer qu'il est à pied d'œuvre dans la lutte contre le chômage des jeunes, le gouvernement s'est payé une campagne publicitaire dans la presse. Elle vante, entre autres, les mérites du « *zéro charge pour l'embauche d'apprentis dans toutes les entreprises* », ou encore les « *3 000 euros de prime pour l'embauche d'un stagiaire en CDI* ». On l'aura compris, les emplacements publicitaires payés par le gouvernement ne s'adressent pas aux jeunes

chômeurs mais cherchent à appâter le patron.

La publicité gouvernementale renvoie au site Internet du Premier ministre « *pour en savoir plus* ». Si l'on a la curiosité d'aller le visiter, on a droit à toutes les interventions et prises de position du gouvernement, et il est finalement bien compliqué d'obtenir un renseignement sur le prétendu plan d'aides à l'emploi des jeunes.

Tout cela est de l'esbroufe car, si le gouvernement vou-

lait vraiment lutter contre le chômage des jeunes, il commencerait par geler les plans de suppressions d'emplois dans la fonction publique, qui privent de débouchés des dizaines de milliers d'entre eux. Et pour financer ces emplois, non seulement il pourrait s'épargner une publicité bidon, mais surtout il devrait cesser de verser au patronat des milliards d'euros sous prétexte d'embauches.

B.S.

• Caterpillar – Grenoble - Échirolles

Après deux mois de mobilisation, ce n'est pas fini !

Une bonne partie des ouvriers des deux usines Caterpillar, à Grenoble et à Échirolles, ont fini le mois d'avril en grève et ils étaient environ 150 en tête de manifestation le 1^{er} mai.

Lundi 4 mai, les ouvriers ont repris le travail, à l'exception de 19 d'entre eux, interdits d'usine et en mise à pied conservatoire.

Mardi 5 mai après-midi, une assemblée générale à l'appel de l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO et CFTC) a réuni un millier de travailleurs. La direction avait accordé deux heures à ceux qui travaillaient, car elle attendait de l'intersyndicale l'organisation d'un référendum prévu pour le lendemain. Les salariés devaient se prononcer sur les propositions de la direction, qui prévoit de rabaisser de 733 à 600 le chiffre des licenciements en échange d'un aménagement du temps de travail. Celui-ci accroît la flexibilité par la mise en place d'équipes tournantes et non plus fixes, les

quinze jours de RTT mis entièrement à la disposition du patron et quinze samedis travaillés obligatoires contre huit aujourd'hui.

L'assemblée générale fut animée et les plus mobilisés ont dit ce qu'ils pensaient de cette consultation présentée comme démocratique ! Le ton était donné et le résultat du référendum, avec 80 % de participants, y fit écho : 50,25 % contre, 46,26 % pour et 3,49 % de votes nuls.

Malgré le chantage à l'emploi de la direction, et sa menace sur la pérennité de l'entreprise, le non l'a emporté et a représenté 64 % des votes dans les ateliers. Une claque pour la direction !

Auparavant, les semaines de



luttas ont permis d'augmenter de 75 % le montant de l'enveloppe prévue pour les départs et ont empêché l'annualisation du temps de travail dont personne ne voulait.

Le lundi 11 mai, la direction informait par lettre chaque salarié que, pour la dernière réunion du PSE (plan de sauvegarde de l'emploi), elle mettait des gardes du corps à disposition de l'intersyndicale « menacée par une minorité qui bloque les négociations ».

De son côté, l'intersyndicale

a refusé toute discussion tant que des garanties ne sont pas obtenues pour les sanctionnés. La réunion n'ayant pas pu se tenir, Caterpillar annonçait, lundi soir 11 mai, qu'elle procéderait à 733 licenciements.

Les travailleurs mobilisés, de nouveau en chômage partiel, se préparaient à accompagner, tout au long de la semaine, leurs 19 camarades sanctionnés, convoqués devant la direction.

Correspondant LO

• SNR – Agglomération d'Annecy (Haute – Savoie)

Coup de colère et grève contre les 0 %

Un mouvement de grève, jamais vu depuis vingt ans, a touché la SNR. Entreprise spécialisée dans la production de roulements, essentiellement pour l'automobile, celle-ci emploie plus de 2 600 salariés sur les cinq sites de l'agglomération annécienne : Annecy, Argonay, Seynod, Meythet et Cran. Longtemps filiale à 100 % de Renault, la SNR est détenue depuis un peu plus d'un an à 51 % par le groupe japonais NTN, le reste appartenant toujours à Renault.

L'annonce le 30 avril qu'il n'y aurait aucune augmentation de salaire en 2009, ni collective ni individuelle, a provoqué l'indignation et la colère des travailleurs. C'est sur le site d'Annecy, où se situent les locaux de la direction générale, que le mouvement a commencé mardi 5 mai dans l'équipe d'après-midi du bâtiment B. Plusieurs dizaines de grévistes ont fait le tour des différents ateliers, malgré l'opposition des chefs.

Dans une chaude ambiance, tout le monde est monté vers les bureaux de la direction pour réclamer la réouverture de négociations et des augmentations de salaire. La direction, sidérée de voir ainsi les travailleurs « salir la moquette », refusait toute discussion. Le DRH s'enferma dans son bureau.

La grève s'est étendue le lendemain aux autres équipes, puis aux autres sites, comme cela avait été proposé en assemblée générale. Mercredi 6 mai après-

midi, plusieurs dizaines de travailleurs de Meythet se rendirent, en bleus et à pied en cortège serré, jusqu'à Annecy (deux kilomètres plus loin !) où se tenait une première assemblée des travailleurs en grève des différents sites. Celle-ci réunit environ deux cents personnes et renforça la détermination : des anciens, qui se voyaient rajeunir de vingt ans, comme de tous ceux dont c'était la première grève.

Jeudi 7 mai, une nouvelle assemblée générale rassembla plus de 250 travailleurs. Une délégation fut envoyée pour exiger de nouveau que la direction revienne sur sa décision. Ce fut une fin de non-recevoir, celle-ci invoquant les « difficultés dues à la crise ».

Il lui fut répondu que la SNR avait pourtant versé 4 millions l'an passé aux actionnaires, malgré un trou dans la trésorerie de 6,5 millions lié à une fraude à la Direction financière, la direction disant même à



l'époque « que cela n'impactait pas la santé de l'entreprise » !

Les grévistes se séparèrent, non sans avoir décidé de tenir une nouvelle assemblée générale le lundi, pour décider de la suite à donner au mouvement. Ce jour-là, le 11 mai, l'assemblée réunit moins de monde que la précédente, tout en rassemblant encore des grévistes des cinq sites. Le mouvement était à un tournant : les grévistes devaient décider, soit de s'engager dans un combat pour faire sauter le verrou sur les salaires, et donc de se donner les moyens d'amplifier le mouvement, soit de faire le constat que celui-ci était allé au bout de ses possibilités.

Avant de trancher, il fut décidé de tenter de nouveau de faire débrayer le site de Seynod, le principal site de production.

Les 80 grévistes encore présents qui s'y sont rendus s'adressèrent à l'équipe d'après-midi. Mais, même si le mouvement était vu avec sympathie par beaucoup (cette équipe avait débrayé deux jours de suite la semaine passée), la plus grande partie ne se sentaient pas d'engager une véritable grève.

Les grévistes ont donc décidé en conséquence de suspendre le mouvement. Mais tous ceux qui y ont participé sous forme de débrayage ou de grève totale, soit 450 à 500 travailleurs, sont heureux d'avoir montré leur colère et leur force et d'avoir renoué des liens de solidarité qui seront indispensables dans les combats futurs.

Correspondant LO

• Carreman - Castres

Reclassement à... 69 euros !

Le patron de l'entreprise textile Carreman, sous prétexte de difficultés économiques, licencie neuf des 90 salariés de son siège social de Castres. Il leur a fait la proposition scandaleuse d'aller travailler dans une autre usine du groupe, à ceci près qu'elle est située... en Inde, pour un salaire de 69 euros brut par mois pour six jours de travail.

Carreman n'est pourtant pas une société en faillite, puisqu'elle compte une autre unité en France, en Ariège, et qu'elle en avait ouvert deux avec 600 salariés en 2005, en Roumanie et en Inde.

L'émotion a été d'autant plus vive à cette annonce qu'un des deux patrons s'est permis des déclarations provocantes affirmant qu'il ne faisait qu'appliquer la loi, « une loi française qui nous oblige à faire par écrit une proposition de reclassement si on dispose d'autres sites, même si c'est en Papouasie ou au Bangladesh ». Et d'ajouter cyniquement : « C'est stupide, mais c'est la stupidité de la loi. »

En tout cas les patrons de Carreman n'ont pas hésité à utiliser cette loi « stupide » mais si pratique car, en faisant des propositions inacceptables que les salariés ne peuvent que refuser, ils peuvent les licencier pour « refus de mutation » et éviter ainsi toute contestation devant les tribunaux.

D'autres patrons ont d'ailleurs largement utilisé ces méthodes. En 2005, six travailleurs d'une usine alsacienne de bobines électroniques s'étaient vu proposer d'aller travailler 40 heures par semaine en Roumanie pour 110 euros brut. En avril 2008, l'équipementier automobile rennais La Barre Thomas avait proposé des reclassements en Pologne pour 700 euros brut par mois. Même l'ANPE avait proposé en 2008 un poste d'informaticien à Pondichéry pour 160 à 320 euros par mois.

Il n'y a pas si longtemps, des ouvriers indiens avaient carrément lynché un patron licencier. Qu'est-ce que dirait le patron de Carreman si on lui proposait une mutation là-bas ?

Cédric DUVAL

• Afghanistan - Pakistan

La guerre s'intensifie contre la population

Le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, a annoncé le limogeage du commandant en chef des forces en Afghanistan, remplacé par le général McChrystal, précédemment chef des opérations spéciales et formé à la « contre-insurrection ». Sous ses ordres figurent des unités qui auraient capturé Saddam Hussein en 2003 et tué en 2006 Al-Zarkaoui, présenté comme un chef d'Al Qaïda en Irak.

Ce remplacement soudain et inhabituel fait suite aux bombardements meurtriers qui ont tué, les 4 et 5 mai, près de 130 villageois dans la province de Farah, dans l'ouest de l'Afghanistan. Un « dommage collatéral » plus grave encore que les précédents, pourtant fréquents dans ce pays où, selon l'ONU, 2 118 civils ont péri du fait de la guerre en 2008, année la plus meurtrière depuis le renversement des talibans en 2001.

Malgré tout, faisant fi des « bavures », les États-Unis ont affirmé qu'ils ne cesseraient pas les bombardements que le président afghan Karzaï, inquiet de

son avenir à quelques semaines de l'élection présidentielle dans le pays, leur a pourtant demandé de suspendre. Des troupes américaines supplémentaires devraient même être dépêchées, de sorte que les effectifs engagés dans la guerre en Afghanistan devraient atteindre, à l'automne, 68 000 soldats.

Parallèlement, la guerre s'enflamme aussi dans les zones voisines du nord-ouest pakistanais, où les troupes gouvernementales, appuyées par des tirs de missiles américains, prétendent réduire la « rébellion » des insurgés des zones tribales. Depuis plusieurs mois, ces bombardements de plus en plus fréquents, censés cibler des « cadres » d'Al Qaïda et des talibans, ont transformé les villages de la région en champs de ruines. Depuis août 2008, les missiles tirés depuis l'Afghanistan voisin par l'armée américaine, ont tué 400 personnes. Enfin, depuis deux semaines, les troupes pakistanaises ont entrepris d'écraser les milices de « talibans » repliées depuis deux ans dans la vallée montagneuse de Swat, au nord-ouest.

Ce véritable massacre se tra-



Un soldat américain avec un membre des patrouilles afghanes des frontières.

duit par un sauve-qui-peut tragique de la population. Entre août 2008 et le début de cette dernière offensive, des vagues d'exodes avaient jeté plus de cinq cent mille personnes dans des camps ou des familles d'accueil. À nouveau, par centaines de milliers, les villageois fuient vers les camps de réfugiés, après la perte de leurs maisons et de leurs récoltes. Les ONG dénoncent la surpopula-

tion dans les camps, la situation sanitaire désastreuse, le manque d'électricité, d'eau, de nourriture, d'infrastructures médicales, aggravés sous l'effet de la chaleur.

Les appels à l'aide internationale du président pakistanais Zardari, concernant l'état de catastrophe humanitaire où se trouve la population de cette région, ne masquent pas la responsabilité de son gouverne-

ment dans cette guerre. Sous la pression de leur allié américain qui les incite à démontrer leur détermination face à la « rébellion » des insurgés, rapidement baptisés « talibans », les gouvernants pakistanais ont engagé 15 000 soldats dans cette guerre civile. Les militaires prétendent combattre 5 000 insurgés : quoi d'étonnant à ce que ces derniers se renforcent des villageois indignés, désespérés par la perte de proches ou de tous leurs biens ?

Exodes, attentats, bombardements, destructions et désolation : cette guerre de part et d'autre de la frontière pakistano-afghane est d'abord imputable aux choix des grandes puissances qui tentent depuis des décennies d'imposer leur ordre dans la région. La stratégie prétendument nouvelle du président Obama, les changements qu'il dicte à la tête des forces américaines, ne changent rien sur le fond et n'aboutissent qu'à intensifier la guerre. L'intervention militaire occidentale est la première responsable de l'aggravation de la situation en Afghanistan et au Pakistan, et c'est d'abord elle qui doit prendre fin.

Viviane LAFONT

• Sri-Lanka

Après le cessez-le-feu, le massacre des Tamouls continue

Tandis que des Tamouls continuent de manifester dans plusieurs villes du monde, y compris Paris, pour attirer l'attention de l'opinion mondiale sur le massacre de ceux du Sri Lanka, victimes des bombardements de l'armée sri-lankaise, les Nations Unies ont qualifié, lundi 11 mai, de « bain de sang » le massacre de la population civile tamoule dans le nord du pays.

Un porte-parole de l'ONU a déclaré que depuis plusieurs mois qu'il y avait un risque de massacre pour les quelque 50 000 civils qu'elle a recensés dans le réduit tamoul au nord du pays, celui-ci est désormais devenu une réalité.

Dimanche 10 mai, un médecin gouvernemental, présent dans la zone des combats, a déclaré que la répression contre les séparatistes tamouls, les « Tigres de libération de l'Eelam tamoul » (LTTE, selon le sigle anglais), avait entraîné

la mort d'« au moins 378 civils et peut-être un millier » dans la nuit du 9 au 10 mai. À ces morts s'ajouteraient plus de 1 200 blessés.

Mardi 12 mai, les troupes gouvernementales récidivaient en bombardant un hôpital de fortune, tuant ainsi quarante-sept patients et parents présents

à leur chevet. Il y aurait également cinquante-six blessés.

Depuis le début de l'année, le gouvernement sri-lankais tente d'anéantir les rebelles tamouls désormais acculés dans ce réduit de 4 km², dos à la mer, au nord-est du pays. Après trois mois de combats, selon l'ONU, 6 500 civils seraient morts et on

dénombrerait 14 000 blessés. Le gouvernement sri-lankais avait déclaré le 27 avril que les opérations militaires étaient terminées et il nie la réalité des récents bombardements. Mais, selon l'ONU, ils sont bien réels.

Apparemment, les timides demandes de certains gouvernements occidentaux d'un

« cessez-le-feu », les « préoccupations » émises par Washington, les allers-retours sans suite d'une poignée de diplomates européens, n'ont pas dissuadé le régime sri-lankais de poursuivre sa guerre au peuple tamoul, ce qu'il a appelé son « offensive finale ».

Jacques FONTENOY

À propos des Tamouls

Selon les Nations-Unies, un tiers des Tamouls du Sri-Lanka, soit environ un million de personnes et 5 % de la population de l'île, sont les descendants des « Tamouls des plantations » dont les ancêtres sont arrivés au 19^e siècle importés par les Britanniques pour travailler sur les plantations de café à partir de 1830, puis de thé à partir de 1880. Le Sri-Lanka était alors appelé Ceylan. Travailleurs saisonniers à l'époque du café, ces Tamouls durent rester sur place avec la culture du thé. Ils

furent aussi utilisés à bien d'autres travaux pénibles, la construction de routes et de voies ferrées notamment.

Les mêmes rapports de l'ONU font état du fait que, bien que le Sri-Lanka soit désormais indépendant, « les Tamouls sont victimes depuis longtemps d'une discrimination systématique au chapitre de l'éducation dans les universités, de l'emploi au gouvernement et d'autres domaines sous sa tutelle ». Mais que les gouvernements qui composent l'ONU connaissent le sort

indigne fait aux Tamouls à Sri-Lanka, qui est aussi la source de l'apparition d'un mouvement séparatiste, n'a pas changé d'un iota le sort misérable imposé aux Tamouls.

Quant aux mouvements séparatistes des Tigres tamouls, ils existent depuis les années soixante-dix. Ils ont connu une période de radicalisation avec des attentats qui ont frappé aussi bien des dirigeants de l'armée sri-lankaise que ceux de l'État indien, à partir du moment où celui-ci est intervenu contre eux ; ils

avaient ainsi assassiné le premier ministre indien Rajiv Gandhi, mais dès qu'ils ont semblé chercher un compromis avec le régime sri-lankais, ce dernier y a vu un signe de faiblesse et une occasion de se débarrasser des « Tigres tamouls ».

Et, à l'évidence, le gouvernement sri-lankais n'est guère embarrassé du fait que la répression frappe largement, sinon plus, la population civile tamoule que la guérilla nationaliste.

J.F.

• Biens mal acquis des dictateurs africains

Des dictateurs bien protégés par la France

Les dictateurs africains ont la cote à Paris ! À chaque fois qu'une plainte est déposée par des associations de lutte contre la corruption comme Transparency international France ou encore l'association Sherpa, celle-ci se heurte à une fin de non-recevoir.

En 2007 déjà, une première plainte avait été déposée contre les biens mal acquis en France d'Omar Bongo, de Denis Sassou N'Guesso et de Téodoro Obiang Mbasogo, accusés d'avoir détourné des fonds publics de leurs pays via leurs multiples comptes en banque pour s'acheter des villas, des appartements ou des voitures de luxe. Elle s'était enlisée et l'affaire avait été classée sans suite. Une nouvelle plainte a été déposée le 2 décembre dernier. Contre toute attente, une juge d'instruction a décidé que la plainte était recevable. Mais c'était compter sans le parquet de Paris, qui représente l'État. Hostile à toute ouverture d'une enquête, celui-ci vient de faire appel. Autant dire que la seconde plainte a toutes les chances de finir comme la première... dans le mur !

Le patrimoine détenu en France par les trois dictateurs est impressionnant. En 2007, il

était estimé à 160 millions d'euros. Le président gabonais, Omar Bongo, au pouvoir depuis quarante ans, détient trente-neuf propriétés dont dix-sept en son nom propre, localisées dans le XVIème arrondissement à Paris, soixante-dix comptes bancaires dont onze à son nom et enfin un parc automobile de luxe d'une valeur de 1,5 million d'euros. Le président congolais, lui, a un patrimoine de dix propriétés et cent douze comptes bancaires. Tandis que le président équato-guinéen possède pour 4 millions d'euros de voitures de luxe. Et ce n'est là qu'une partie seulement de leur fortune. Celle de Sassou N'Guesso, par exemple, est estimée à plus d'un milliard d'euros.

Bongo, au Gabon, depuis quarante ans, confond les caisses de l'État avec son patrimoine personnel et emprisonne les opposants, comme par exemple en décembre dernier. Son clan avec l'aide de Total pille les ressources pétrolières du pays sans vergogne. Denis Sassou N'Guesso, lui, a été remis en selle après une guerre civile meurtrière, avec l'appui du même groupe pétrolier, à la fin des années 1990. Mais aucun de ces dictateurs ne pourrait se maintenir au pouvoir sans

l'aide financière, économique et militaire de la France.

En échange, ils maintiennent l'ordre qui permet à Total, Bolloré, ou Bouygues de décrocher des marchés juteux, de piller la forêt équatoriale et de remplir les cuves des pétroliers français. Au passage, ces dictateurs africains ont par le passé financé bien des campagnes électorales d'hommes politiques français. Les présidents français de De Gaulle, à Chirac, de Giscard à Mitterrand, entretenaient des relations d'amitié avec eux. Aujourd'hui, Sarkozy ne déroge pas à la règle. Quelques semaines après son investiture, il recevait à l'Élysée, Bongo et Sassou N'Guesso, une façon de dire que le nouveau président n'avait pas l'intention de changer quoi que ce soit à la politique africaine de la France... malgré tout ce qu'il avait pu dire au cours de sa campagne électorale.

Aujourd'hui, le gouvernement français renvoie l'ascenseur à « ses amis » les dictateurs africains qui ne sont pas prêts d'être inquiétés. Et cela, bien sûr, dans le cadre d'une justice tout à fait indépendante.

René CYRILLE

• Le voyage de Benoît XVI

Pas de miracle à Jérusalem

Les services du Vatican et les commentateurs respectueux nourrissaient quelques craintes quant au voyage papal au Proche-Orient, en Israël et en Jordanie notamment. En effet, après les déclarations fracassantes de Benoît XVI en Afrique contre l'utilisation du préservatif, ils craignaient que le vieillard réactionnaire ne capote à nouveau. Et il y avait matière à dérapage... Comment le pape allait-il pouvoir prêcher dans cette région après avoir réintégré dans son Église un évêque intégriste qui nie l'existence de l'extermination des Juifs par les nazis et avoir fait lui-même des déclarations associant islam et violence ?

Eh bien, dûment chapitré par ses conseillers et suivi de près par ses gardes du corps et de l'esprit, il est parvenu à ne

dire que les habituelles banalités sur la Paix, l'Amour et la Tolérance. Toutes vertus qu'il présente benoîtement aux peuples vivant dans la misère sous diverses dictatures locales et même aux Palestiniens à qui on ne reconnaît même pas le droit d'avoir un État.

Du point de vue politique, la mission papale a donc été remplie. Benoît XVI a donné sa bénédiction à l'ordre établi, ignoré les opprimés et évité de dire des phrases scandaleuses même aux oreilles les plus conformistes. Elle a par contre échoué sur le plan de la propagande religieuse même si aucun commentateur ne l'a relevé. Le pape qui prétendait mettre ses pas dans ceux de Jésus n'a pas osé tenter le coup sur le lac de Tibériade...

Paul GALOIS

Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme

Textes des interventions d'Arlette Laguiller et de Nathalie Arthaud dans les meetings de Lutte Ouvrière (1^{er} trimestre 2009)

Prix : 2 euros

Envoi contre 6 timbres à 0,56 euro



• Burkina Faso

Grève chez Total et mécontentement général

La compagnie pétrolière française qui détient plus de 40 % de la distribution des hydrocarbures au Burkina est en panne sèche ! Près de cent salariés burkinabès du groupe sont en grève depuis le 23 avril dernier. Ils ont été rejoints pendant quelques jours par les gérants des stations. Les grévistes réclament une augmentation de salaires, de meilleures conditions de travail.

Pour réponse, le directeur français de Total-Burkina a déclaré la grève illégale (comme au bon vieux temps des colonies), décrété que les salariés avaient abandonné leur poste, et licencié leur leader syndical ! Et pour casser la grève, il a tenté de remplacer les grévistes par des agents venus de France et du Cameroun ou par d'autres ouvriers recrutés sur place via une société d'intérim... dirigée par

un autre Français !

Dans un pays où la pauvreté est générale, le groupe Total considère que les travailleurs locaux sont quantité négligeable, qu'ils peuvent être taillables et corvéables à merci et remerciés quand bon lui semble. Le patron de Total-Burkina a multiplié les provocations, déclarant que les salariés étaient bien payés et qu'ils n'avaient aucune raison de se plaindre et a publié un salaire

moyen fantaisiste. Pour les grévistes burkinabès, ce salaire-là était assurément calculé avec la paye... des expatriés français ! Enfin après avoir tout simplement licencié le délégué syndical, il a promis la dotation d'une bouteille de gaz mensuelle à chaque employé et quelques miettes salariales, alors que les grévistes réclamaient une prime exceptionnelle de trois mois de salaire. Autant dire que cela a provoqué la colère des grévistes et accru leur détermination d'un cran.

La grève des travailleurs de Total est significative d'un malaise ambiant qui règne dans le pays. L'an dernier, des

émeutes de la faim avaient éclaté dans la capitale, Ouagadougou, et les grandes villes du pays comme Bobo Dioulasso. À l'époque, le gouvernement avait amorcé un recul, baissé les taxes à l'importation des produits de première nécessité, augmenté les salaires de 4 %, baissé le prix de l'essence de quelques centimes seulement. Ces mesures dérisoires n'ont eu, en fin de compte, aucun effet sur la population qui est quotidiennement confrontée à la vie chère. Aujourd'hui, un sac de riz coûte entre 17 500 et 23 000 francs CFA (environ 26 à 35 euros) soit l'équivalent d'un mois de salaire d'un

employé dans un restaurant. Nombre de Burkinabès mangent une seule fois par jour. Bien que touchant un salaire, certains doivent multiplier les crédits, pour acheter une mobylette pour aller travailler ou simplement pour payer le loyer.

Au Burkina, le mécontentement s'étend à toutes les couches de la société. Une partie des paysans proteste car ils n'arrivent plus à vivre. Dix-sept syndicats dont la CGTB, la confédération générale du travail du Burkina, ont d'ailleurs décidé d'appeler à la grève générale contre la vie chère les 12 et 13 mai.

René CYRILLE

● France Télécom

Richard du privé et Richard du public

Stéphane Richard, bras droit de la ministre des Finances Christine Lagarde, devrait quitter son poste prochainement pour entrer à la direction de France Télécom avant d'en prendre la tête d'ici quelque temps.

Il avait commencé sa carrière en 1991 sous la présidence de Mitterrand comme conseiller technique auprès de Dominique Strauss-Kahn, à l'époque ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur des gouvernements Cresson et Bérégovoy. Mais en 1992, la direction financière de la Compagnie générale des eaux, future Vivendi puis Veolia, l'avait recruté comme « chargé de mission ». Placé à la tête du promoteur immobilier du groupe, le futur Nexity, il le vendit à un fonds d'investissement, ce qui lui permit de faire fortune, avant d'être nommé, en 2003, à la tête de la branche transport (Connex, puis Veolia Transport). Entre-temps, en 2002, il était devenu aussi administrateur de France Télécom, dont la privatisation avait commencé cinq ans plus tôt sous la direction d'un certain... Dominique Strauss-Kahn, à l'époque où il était ministre de l'Économie et des Finances du gouvernement Jospin.

En février 2007, Stéphane Richard était encore un homme de Veolia quand Sarkozy lui remit la Légion d'honneur, vantant la richesse de son appartement et terminant ainsi son discours : « Toi, tu as fait fortune, la mienne viendra peut-être un jour ». Sa bonne fortune acquise dans l'immobilier lui valut aussi, en mai 2007, un redressement fiscal à hauteur de 55 années de smic. Ce qui ne l'empêcha pas l'été venu d'être nommé directeur du cabinet de Borloo, ministre des Finances, auquel succéda Lagarde.

Avec l'annonce de sa nomination prochaine comme directeur général délégué de France Télécom, la boucle est bouclée dans une carrière, somme toute classique, le menant des cabinets ministériels de gauche à ceux de droite et au privé. Il est vrai qu'un serviteur du capital privé qui fait des incursions au service de l'État ne quitte jamais vraiment son maître.

● Guadeloupe

La manifestation du 7 mai et l'occupation du conseil général

Les syndicats membres du LKP avaient appelé à une journée d'actions et de grèves pour le jeudi 7 mai en Guadeloupe.

Ce sont donc près de deux mille travailleurs et militants de tous bords du LKP qui ont défilé dans les rues du chef-lieu Basse-Terre. En particulier, les travailleurs en grève depuis plusieurs semaines, ceux d'Orange, de la Maison départementale de l'enfance, de l'ASFO (organisme de formation), les pompiers de la chambre de commerce (en grève depuis 5 mois), les travailleurs de l'hôtellerie sur lesquels planent plusieurs centaines de licenciements. Les raisons de cette journée d'action avaient été expliquées plusieurs jours avant par l'ensemble des syndicats membres du LKP en ces termes : « Moins de deux mois après la suspension du conflit de janvier, février et mars 2009, les profiteurs essaient de prendre leur revanche... L'article 165 du protocole du 4 mars 2009 prévoyait la poursuite des négociations et singulièrement la résolution des conflits. Force est de constater que les engagements ne sont pas tenus (pour exemple article 5, 44, 93). Les négociations stagnent sur nombre de sujets (pain, prix de l'eau) et les conflits ne sont pas résolus. Bien au contraire, d'autres naissent du fait notamment de la non-applica-

tion de l'article 4 prévoyant l'application de l'accord salarial du 26 février, dit Accord Jacques Bino. Les forces dominantes rendent le mouvement social responsable des licenciements, des fermetures d'hôtels. Elles mènent une intense campagne idéologique pour caricaturer le LKP et discréditer ses dirigeants. Les travailleurs ne doivent ni s'étonner ni être surpris, la lutte va s'aiguiser entre les travailleurs et les attardés du vieil ordre colonial et capitaliste »

L'occupation du palais du conseil général

Après la manifestation de rue, les dirigeants des syndicats et du LKP, fortement appuyés par les travailleurs en grève, décidèrent d'occuper les locaux du conseil général. Ce jour-là, en ces lieux, devait se tenir le « congrès », c'est-à-dire la réunion des élus du conseil général et du conseil régional pour y discuter de l'avenir institutionnel de la Guadeloupe.

La foule pénétra dans la salle du « congrès » au son des tambours du groupe Voukoum de Basse-Terre. Les travailleurs s'assirent sur les chaises réser-



vées aux congressistes. Les dirigeants syndicaux, notamment Domota et Nomertin, prirent la parole. Toute la presse locale, RFO télé, les radios venues pour le congrès retransmirent en direct cette occupation.

Aussitôt Jacques Gillot, président du conseil général, et Victorin Lurel, président du conseil régional, firent des déclarations sur les ondes pour condamner cette occupation. Ils déclarèrent que les manifestants étaient violents, qu'ils empêchaient le personnel du conseil général de faire leur travail, qu'ils molestaient ce personnel. Ce qui était absolument inexact. Lurel ajouta qu'il s'agissait d'un acte « insurrectionnel » intolérable. Les manifestants exigèrent aussitôt un droit de réponse en direct. Domota répondit immédiatement que tout s'était déroulé

sans casse.

Par la suite, il fut décidé de ranger les chaises, de laisser la salle libre en allant dans les rangées réservées au public et d'attendre les élus qui devaient arriver à 15 heures pour leur faire savoir les raisons du mécontentement. Seuls les représentants des organisations du LKP restèrent dans la salle. Il avait été décidé que chaque représentant ferait une déclaration. Mais Gillot et Lurel déclarèrent que les conditions de sécurité n'étaient pas réunies et décidèrent de reporter la tenue du congrès.

C'est alors que les travailleurs en grève tinrent meeting et parlèrent de leur lutte au cours de l'après-midi dans cette salle du « congrès » remplie de manifestants avant de se disperser dans le calme.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

● Anciens combattants étrangers

Des paroles, mais toujours pas de revalorisation des pensions

En visite dans le Var, à l'occasion de la commémoration de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe, Sarkozy a rendu hommage aux combattants algériens, marocains, tunisiens et d'Afrique noire qui ont participé au débarquement sur les plages de Provence en août 1944.

Ces derniers auraient sans doute préféré que Sarkozy s'engage à vraiment mettre un terme à la situation révoltante qui leur est faite. En 1959, De Gaulle avait fait voter la loi de « cristallisation ». Celle-ci instaurait un traitement différent entre les anciens combattants français et ceux qui allaient devenir étrangers après la vague de décolonisation des années soixante, et le gel des pensions de ces derniers. Et depuis cette date, en dépit de plusieurs jugements condamnant l'État français pour discrimination, celui-ci rechigne toujours à réévaluer la pension des anciens combattants des troupes coloniales

et à leur garantir une pleine égalité de droits.

La loi de cristallisation ne concerne d'ailleurs pas que les pensions versées aux anciens combattants et aux invalides de guerre, elle concerne également les pensions civiles de tous les anciens fonctionnaires (pensions de retraite et pensions de reversion).

En 2006, après la sortie du film *Indigènes* retraçant le destin de soldats maghrébins et africains engagés dans l'armée française et laissés pour compte après la fin de la guerre, Chirac avait dit « vouloir mettre fin à cette injustice ». Mais cela n'avait été suivi d'aucun effet. Du coup, aujourd'hui quand un ancien combattant français percevait environ 600 euros, un ancien combattant sénégalais ne touche que 159 euros. Selon les pays, les pensions sont de trois à dix fois inférieures.

Plus de 80 000 anciens combattants de vingt-trois nationalités différentes sont concernés par ce problème. Sarkozy prétend leur rendre hommage,

mais il ne confirme que le mépris de l'État français pour les soldats de ses ex-colonies qui, après avoir souvent été enrôlés de force, ont été mis en première ligne. En retardant

sans cesse le paiement de leur dû, l'État français fait le calcul odieux qu'au fil du temps ils seront de moins en moins à pouvoir en bénéficier.

Roger MEYNIER

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 120 (mai-juin 2009)

- Lutte Ouvrière dans les élections européennes
- La loi Bachelot et la fronde des chefs de service hospitaliers
- L'évolution de la législation sur les syndicats : des directions qui échappent de plus en plus à toute possibilité de contrôle des travailleurs et des syndiqués du rang
- Europe de l'Est
Des États qui s'enfoncent dans la crise
- États-Unis
La classe ouvrière frappée de plein fouet par la crise
- Irlande du Nord
Le « processus de paix » n'a fait que cacher les problèmes



Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,56 euro